



Association pour la sauvegarde De l'île de Djerba
(ASSIDJE)

AGENDA 21 pour un développement durable de l'île de Djerba

Sommaire

Première partie

Agenda 21 pour un développement durable de l'île de Djerba

Deuxième partie

Plan d'action pour un développement durable de l'île de Djerba.

Troisième partie

Problématique du développement durable de l'île de Djerba

Quatrième partie

Les principales contraintes identifiées à Djerba

Cinquième partie

Les principaux atouts identifiés à Djerba

Sixième partie

الأجندا 21 من أجل تنمية مستدامة في جزيرة جربة

Première partie

Agenda 21 pour un développement durable de l'île de Djerba

Sommaire

Introduction

Chapitre premier

Préserver les écosystèmes et gérer les contraintes de l'insularité

Chapitre II

Promouvoir un développement agricole, rural et marin durable

Chapitre III

Promouvoir le développement humain

Chapitre IV

Promouvoir un tourisme durable

Chapitre V

Insérer Djerba dans des réseaux mondiaux de production, d'échanges et de communications

Chapitre VI

Développer des établissements humains durables

Chapitre VII

Promouvoir et mieux mettre en valeur le patrimoine culturel

Chapitre VIII

Développer des outils de gestion et des indicateurs de suivi du développement durable

Chapitre IX

Rationaliser la consommation d'énergie et maîtriser les nuisances

Chapitre X

Adapter le cadre institutionnel pour le développement durable dans le cadre d'un partenariat entre les différents acteurs

Chapitre XI

Actions prioritaires

Conclusion

Chapitre I

Préserver l'écosystème et gérer les contraintes de l'insularité

En tant qu'écosystème insulaire, l'île de Djerba est dotée de ressources naturelles limitées et menacées de dégradation et de disparition du fait d'une surexploitation et d'une agression multiforme touchant aussi bien les espèces vivantes que les composantes non biologiques de cet écosystème insulaire.

Les espèces végétales et animales de Djerba constituent les ressources biologiques de l'île. Elles forment un véritable patrimoine qu'il faut inventorier protéger, préserver et bien conserver. En termes de développement durable, la diversité biologique est un atout d'une valeur inestimable pour les générations présentes et futures.

En plus des limites des ressources naturelles les contraintes de l'insularité concernent aussi les modalités d'accès à l'île. Tout en étant l'un des aspects du charme de l'insularité, la traversée par bac du bras de mer séparant Adjim et Djorf, constitue un obstacle à la fluidité de la circulation des visiteurs de l'île qui l'abordent par le continent et sans emprunter la chaussée d'El Kantara.

1. Préserver un écosystème insulaire fragile

1. 1. Atteintes à l'écosystème insulaire

L'écosystème de Djerba est un milieu fragile où le littoral constitue à la fois la zone la plus convoitée et la plus menacée des différentes zones concentriques qui composent le territoire djerbien. Le littoral long de presque 150 km est constitué de différentes formes d'accumulation et d'érosion dont la dynamique est aussi bien déterminée par les facteurs naturels que par les différentes formes d'intervention de l'homme. La plus spectaculaire de cette intervention a été l'exploitation des côtes sableuses à des fins touristiques. Sur le littoral nord et nord-est de l'île, la destruction des dunes bordières par les installations hôtelières, l'exploitation du sable pour la construction, et la dégradation de l'herbier de posidonies par le chalutage, et par la pollution chimique, ont accéléré le mouvement d'érosion et le dégraisement des plages, entraînant la destruction des installations les plus proches de la ligne de rivage actuelle.

L'écosystème littoral djerbien se prolonge vers l'intérieur des terres par une zone de lagunes et de sebkhas bordées d'une végétation halophile et cernées par une couronne de terres basses occupées par des palmiers dispersés et se regroupant en bouquets majestueux et constituant l'un des éléments de base du patrimoine paysager caractéristique de Djerba. Cet espace circum-littoral est aujourd'hui sérieusement menacé par la deuxième ligne d'installations hôtelières et par les installations para-hôtelières spontanées et induites par le développement du tourisme balnéaire sur la côte. Par ailleurs l'exploitation non organisée du bourrelet calcaire qui ceinture l'île et protège les menzels, a aggravé les phénomènes d'ensablement et de salinité de la nappe sur une grande partie de l'île.

La destruction d'une partie des tabias à la faveur de la modernisation des sentiers et de la construction des routes, a aggravé l'érosion des sols et les risques d'inondation.

Les ressources limitées d'une île aux dimensions réduites et surexploitée ont été mises à rude épreuve. La disparition d'espèces végétales et animales due à des activités de l'homme se poursuit à un rythme alarmant. La menace qui en découle en matière de biodiversité est due, aussi à l'abandon de variétés locales traditionnelles de nombreuses espèces végétales comme l'orge (*Hordeum*), communément appelé "beldi", bien adapté au climat insulaire et résistant à la salinité, comme le mil (*Pennisetum*) plus connue sous l'appellation "droo" et qui était une culture vivrière mais qui ne subsiste que dans quelques aires limitées, comme la gesse (*Lathyrus*) utilisée pour l'alimentation humaine et animale, comme la variété "matata" du palmier qui n'existe nulle part ailleurs que sur l'île de Djerba et menacé de disparition par les actions de l'homme. La destruction par arrachage ou par incinération de palmiers, d'oliviers et de caroubiers ancestraux constitue une atteinte grave à l'écosystème.

1.2. Actions à mener

La préservation de l'écosystème insulaire de Djerba passe en tout premier lieu par la **protection des zones côtières** nord et nord-est durement éprouvées par la construction hôtelière. Les mesures prises en faveur de la **limitation des constructions** à proximité immédiate de la côte doivent être renforcées et strictement appliquées dans les différentes opérations d'aménagement des zones côtières. La protection des menzels contre l'ensablement et la lutte contre la salinisation de la nappe suppose la protection du bourrelet calcaire et la rationalisation de l'exploitation des carrières. Une action urgente est aussi à prendre en vue d'arrêter la destruction des tabias et d'inciter à la réfection et l'entretien des tabias existants.

La protection de l'écosystème littoral passe aussi par le **classement de toutes les zones sensibles** (dunes côtières, plages, sebkhas, lagunes, terrains salicicoles, palmeraies...) et par **l'acquisition des zones fragiles** les plus menacées de déstructuration et ce, grâce à l'action de l'Agence de Protection et d'Aménagement du littoral (APAL) et dans le but de créer des réserves naturelles à soustraire de toute action humaine.

La protection de l'environnement insulaire doit aussi veiller à la promotion de la diversité biologique en dressant l'**inventaire exhaustif** de toutes les espèces du patrimoine biologique spécifique des milieux terrestres et marins de Djerba. En plus de l'inventaire, la **préservation** de la biodiversité exige la conservation *in situ* des écosystèmes et des habitats naturels ainsi que le maintien et la reconstitution de populations viables d'espèces dans leur milieu naturel. La protection de l'écosystème nécessite aussi l'interdiction de l'arrachage et de l'incinération d'arbres qui font partie du patrimoine floristique et paysager de l'île. La création d'arboretum et de réserves naturelles abritant les espèces végétales et animales vivant dans l'île, présente des avantages sur les plans environnemental, économique et social et ce, en les intégrant dans les circuits à développer pour promouvoir un tourisme écologique et culturel.

L'identification, la conservation de la diversité biologique et l'utilisation durable de ses composants, supposent la mise en œuvre de programmes de sensibilisation, d'éducation et de formation technique et scientifique. Tout ce vaste travail peut être mené avec l'aide des compétences et des capacités des chercheurs et des institutions universitaires spécialisées.

2. Résoudre les problèmes d'accessibilité et de circulation liés à l'insularité

2.1. Les problèmes d'accessibilité et de circulation

De par son insularité, Djerba est obligatoirement un milieu dont l'accessibilité passe par la mer même si son insularité est devenue toute relative par son rattachement progressif au continent, tant sur le plan naturel qu'humain. En se tournant de plus en plus vers le continent, Djerba et les Djerbiens ont relativement rompu leurs attaches ancestrales avec la mer et avec les relations maritimes qui les liaient aux peuples et aux économies d'outre-mer.

L'accès à l'île par bac est à la fois un aspect pittoresque du charme de Djerba et une contrainte à la fluidité de la circulation pour ceux qui choisissent d'aborder l'île par la mer. Les longues files d'attente deviennent de plus en plus contraignantes durant les périodes d'affluence (période estivale, vacances scolaires, fêtes...). La multiplication et la modernisation des bacs et des installations de transbordement se sont avérées insuffisantes pour limiter les goulots d'étranglement.

Les perspectives d'intensification du trafic routier d'origine continentale pour l'avenir proche et lointain, laissent prévoir une saturation à long terme des bacs actuellement utilisés.

L'intensification de la circulation routière touchera aussi inévitablement l'intérieur de l'île. Elle posera le problème du choix à faire quant à l'équipement de l'île en infrastructures routières nécessaires pour répondre à ces besoins de circulation accrus. La pollution de l'environnement par les gaz d'échappement et par le bruit des poids lourds et des véhicules roulant à grande vitesse, est une nuisance incompatible avec la vocation de Djerba et avec l'aspiration de ses habitants à bénéficier d'un environnement agréable et sain.

2.2. Désenclaver sans nuisances

En vue de réduire les contraintes de l'insularité et afin de renouer avec un glorieux passé de peuple marin, les Djerbiens sont appelés à regarder plus vers l'horizon marin et à **développer des liaisons maritimes** avec les civilisations et les marchés d'outre-mer proches et lointains (méditerranéens, européens et asiatiques).

Le développement des liaisons maritimes devra se faire aussi, et en priorité, avec le continent auquel Djerba est forcément rattachée administrativement et économiquement. Des liaisons maritimes avec les villes ports de la Tunisie orientale (Tunis, Sfax, Gabès, Zarzis...) permettront de développer un trafic de **cabotage** pour les voyageurs et pour les produits pondéreux qui passent actuellement par la route et contribuent à la congestion et à la pollution des voies terrestres, en plus du coût plus élevé du transport terrestre.

L'amélioration des conditions d'accès à l'île pour les visiteurs venus du continent devra se faire par l'amélioration des services de transbordement et ce par l'optimisation des rotations et par le recours à des **car-ferries de grande capacité** et par l'aménagement rationnel de la voie terrestre longeant le golfe de Boughrara.

La **rationalisation de la circulation** à l'intérieur de Djerba en vue de **réduire la vitesse** passera par l'aménagement de ralentisseurs, de feux de croisement aux carrefours stratégiques et par l'application stricte de la limitation de vitesse actuellement en vigueur (moins de 70 km/heure sur l'ensemble de l'île). Par ailleurs, **l'aménagement de pistes cyclables** à réserver aux vélos et aux vélomoteurs contribuera à réduire les graves accidents qui surviennent fréquemment sur les axes principaux. De même que **l'aménagement de pistes non bitumées** en vue de les intégrer dans les circuits de tourisme écologique et culturel, permettra de réduire la tendance actuelle à couvrir d'asphalte la quasi totalité du réseau de pistes de l'île.

Association pour la sauvegarde de l'île de Djerba

En vue de limiter les nuisances de la circulation routière, le transport collectif de voyageurs (par bus, mini-bus et taxis collectifs) devra être développé et renforcé sur les lignes les plus fréquentées.

Chapitre II

Promouvoir un développement Agricole, rural et marin durable

De par la place qu'elle occupe dans le milieu rural et dans les préoccupations de beaucoup de Djerbiens et de par sa contribution directe et indirecte dans le patrimoine paysager de Djerba, l'agriculture est une composante primordiale de toute stratégie de développement durable, malgré sa faible participation au revenu global de l'île.

Toutefois, Djerba a connu des phases de développement agricole non durable attestées entre autre par l'abandon des terres, des ghabas de palmiers et des plantations arboricoles (fraoua et jnène) Les phases de régression des cultures en sec ou irriguées sont des témoins de la fragilité de certaines terres et de l'insuffisance des ressources en eau en comparaison avec les besoins de l'irrigation et de l'intensification rendue impérative par le poids croissant des populations résidentes et des visiteurs. Tout développement agricole présent ou futur est donc subordonné au respect des limites des ressources en sols et en eau.

1. Promouvoir une agriculture et un milieu rural durables

1.1. Problèmes de l'agriculture

Les problèmes des ressources pédologiques et hydrauliques de Djerba varient en fait en fonction des types d'écosystèmes dont se compose le territoire djerbien où cinq zones plus ou moins concentriques se distinguent par leurs spécificités naturelles:

- les bords de mer avec leurs lagunes et sebkhas non utilisables par l'agriculture,
- la frange de terrains non inondables et occupés par une flore halophile (salsolacées, suaeda, salsola, salicornia...) et menacés par une mise en valeur agricole et touristique anarchiques,
- la couronne des sols à horizons salins profonds, irrégulièrement consacrés à la céréaliculture et domaines d'une oasis de palmiers dispersés et se regroupant en touffes majestueuses,
- les terres nues et arboricoles cultivées en sec et occupées par les oliviers datant des temps immémoriaux et peuplées d'habitations dispersées mais tendant à se regrouper,
- enfin, dans la partie centrale de l'île, des zones de cultures irriguées de type oasiens dont la prospérité ou la stagnation est fonction des ressources en eau et du degré de surexploitation et de salinisation de la nappe.

1.1.1. Cultures en sec

Le morcellement extrême des terres soumises à une exploitation permanente ou occasionnelle ainsi que la complexité des droits de propriété sur des parcelles modestes, rend illusoire l'idée d'une exploitation agricole en sec de dimension suffisante pour assurer une rentabilité minimale. De ce fait, l'agriculture en sec est vouée à être une ressource d'appoint. D'ailleurs, dans le passé, l'agriculture n'a apporté qu'un complément aux ressources issues des activités artisanales (tissage, poterie, bijouterie...) et des ressources issues de la mer (pêche, cabotage, commerce lointain...). Les activités commerciales ont très tôt débouché sur une spécialisation qui a fait la célébrité des Djerbiens dans le domaine de l'épicerie et du tissage.

L'agriculture qui représentait encore au XIXe siècle une part variant de 30 à 40% des ressources globales, n'en représente aujourd'hui que de 2 à 4% selon les années. L'abandon des terres cultivées et des puits ainsi que l'absence de tout progrès en matière de productivité, expliquent le déclin relatif de la contribution agricole à la production.

Paradoxalement, depuis une trentaine d'années, l'agriculture est sollicitée pour soutenir les progrès de l'activité touristique, soit en répondant aux besoins croissants d'approvisionnement en produits agro-alimentaires de qualité, soit en préservant la richesse paysagère typique de Djerba. Les soins apportés à l'agriculture en sec aboutiraient à l'embellissement et à l'accroissement de la rentabilité des cultures.

Le statut des terres agricoles cultivées en sec a beaucoup changé suite à la spéculation foncière liée au tourisme de masse et au mouvement de construction de maisons en majorité initié par les émigrés à l'étranger. Les plus dynamiques et les plus fortunés d'entre eux ont compris l'opportunité d'investir dans une terre à vocation récréative qu'ils peuvent choisir comme lieu de retraite idéalisé. Toute terre agricole est susceptible d'être construite et devient dès lors incapable de fournir une rente foncière proportionnelle à la valeur qui lui est attribuée par les spéculateurs fonciers.

1.1.2. Cultures irriguées

Les surfaces irriguées qui couvrent près de 600 hectares se situent pour l'essentiel dans la zone centrale (Ouallagh, Cedghiane, El May, Robbana, Mahboubine, Midoun et Oued Zébib). L'eau d'irrigation a de tout temps représenté une grande valeur agricole. Son **exploitation au-delà de la capacité des nappes**, devenue aujourd'hui la règle grâce aux pompes électriques, a fatalement abouti à la **salinisation** des terres disposant de peu d'eau autant que celles des zones marginales irriguées à partir des nappes lenticulaires du centre de

l'île. Cela a entraîné la disparition de centaines de petites palmeraies et de jardins fruitiers protégeant des cultures vivrières. Cet **abandon cultural** et le **pacage sauvage** du petit bétail caprin pratiqué par des descendants d'anciens nomades du continent, menacent les zones de culture et les droits de propriété matérialisés par des **tabias mal entretenues** et non respectées.

L'abandon d'anciens périmètres irrigués publics et des forages qui ont été réalisés pour la culture de l'asperge nécessitent une réhabilitation et une restauration des terres à intégrer dans le circuit économique agricole et touristique de l'île.

Par ailleurs, le manque d'eau d'irrigation pourrait être relativement compensé par les eaux issues de 10000 m³ d'eaux usées après une purification appropriée. A ce potentiel autorisant l'irrigation de 150 à 200 hectares, viennent s'ajouter les eaux du Miocène chargées de 4 à 6 g/l de sel. Le coût du dessalement, certes onéreux, est supportable par des projets rentables.

Les insuffisances de l'agriculture djerbienne découlent aussi des **carences de l'encadrement agronomique**. Hormis les cas isolés de réussites ou d'échecs nés d'initiatives de promoteurs privés, aucune référence technique, même élémentaire, ne vient éclairer la voie de ceux qui veulent créer des projets viables. L'**absence de groupements associatifs** ne favorise pas les initiatives individuelles en vue de la valorisation commerciale des productions. Les moyens financiers limités des individus et de leurs familles ne favorisent pas les investissements volumineux.

En somme, l'héritage plus que bimillénaire matérialisé par les oliviers, constitue un legs inestimable et la preuve d'une pérennité d'espèces adaptées. Par des techniques éprouvées et des solutions nouvelles, redonner un avenir à l'agriculture est le devoir des générations actuelles qui ne peut être concilié avec le report à demain de la recherche des solutions dignes d'éviter le déclin de l'agriculture et du paysage djerbiens.

1.2. Actions à entreprendre

1.2.1. Cultures en sec

Malgré la tendance générale à la limitation de l'intervention des autorités publiques, un réel renouveau de l'agriculture ne peut se concevoir sans une **solide incitation par l'État** et grâce à des ressources appropriées à consacrer à la **remise en état de la situation**. Les seules ressources actuelles de l'agriculture sont insuffisantes pour entreprendre une telle action. Le tourisme, qui profite indirectement de l'action des Djerbiens pour préserver un paysage légendaire, devra obligatoirement contribuer par une modeste part de ses ressources pour

entretenir le milieu rural et le paysage arboricole qui constituent l'une des bases de sa prospérité.

La remise en état devra démarrer par **la réfection des tabias** et par leur consolidation par des agaves. Cette action suppose d'une part, un soutien technique et financier et d'autre part, **l'interdiction stricte de la construction des murs** à la place des tabias.

La réfection des tabias à subventionner le long des pistes et des routes, pourrait avoir comme action complémentaire, la plantation en parallèle d'une ou de deux lignes d'amandiers, d'abricotiers et de pêchers qui tireraient profit de l'humidité excédentaire le long des voies et qui participeraient au bout d'une dizaine d'années à la **transformation de Djerba en un immense jardin fleuri**, enrichissant ainsi un patrimoine paysager fort utile pour l'activité touristique.

L'interdiction du vagabondage et du pacage sauvage rétablirait le droit inaliénable de la propriété privée. Seul le pacage au piquet doit redevenir la règle dans les zones de culture et d'habitation.

La recherche de solutions aux problèmes d'émiettement de la propriété foncière passe par la **constitution d'un fichier cadastral** comportant la cartographie foncière mise à jour à une échelle optimale au 1/2500. L'objectif de cette opération est d'inventorier tout le parcellaire existant et d'aboutir à un classement cultural donnant toutes les caractéristiques de l'occupation du sol actuelle et antérieure. La précision du **statut juridique des parcelles** est un préalable à toute opération de restructuration. La gestion informatisée de cette banque de données cadastrales par un système d'information géographique, facilitera la gestion des négociations entre propriétaires et acquéreurs potentiels et toute opération d'aménagement. Un **remembrement** raisonnable, entre membres de la famille élargie, pourrait aboutir à la constitution de parcelles indivises de 1 à 2 hectares ou à des regroupements subventionnés de l'ordre de 5 hectares, seuls garants d'une rentabilité optimale en sec.

En vue de la protection des terres agricoles et surtout des périmètres irrigués, la **délimitation de zones non aedificandi** reconstituerait un marché foncier agricole en excluant les terres riches de toute perspective de spéculation foncière non agricole. Cette mesure dynamiserait la vie agricole en y orientant des investissements et des promoteurs d'activités agricoles.

Un mécanisme doit être adopté pour lutter contre l'abandon des terres pendant de longues années.

La commercialisation rentable des produits des cultures en sec, et en tout premier lieu de l'oléiculture, pourrait se faire avantageusement par le biais de la **promotion d'appellations contrôlées**. Par des équipements nouveaux et à condition de ne livrer aux huileries que des olives fraîches, des huiles gustativement parfaites pourraient être produites sous le label **“produit garanti exclusif de Djerba, sans engrais artificiels, sans traitements chimiques,**

d'olives cueillies à la main et traitées sous pression et à froid". Un tel label accompagné d'un emballage promotionnel, permettrait sans peine l'écoulement d'une partie notable de la production à des prix garantissant un revenu double ou triple.

La commercialisation sur des marchés ciblés se ferait par le biais d'une coopérative de services représentant les intérêts des producteurs.

Les récoltes des autres productions (amandes, figues sèches, lentilles..) pourraient bénéficier d'une promotion comparable à condition de répondre à des critères stricts de qualité.

La protection du patrimoine paysager et agricole suppose aussi la **prohibition absolue de l'arrachage d'oliviers anciens** et à la rigueur la réimplantation des oliviers arrachés en cas de nécessité absolue imposée par un aménagement d'utilité publique.

1.2.2. Cultures irriguées

La sauvegarde des ressources en eau à un niveau jugé optimal, pourra se faire par une répartition en fonction des besoins des terres à irriguer dont la détermination devra se faire grâce à un inventaire précis des ressources en sols et en eaux. Un droit de prélèvement variable selon les années permettrait le rétablissement du niveau de la nappe.

Le développement des cultures irriguées nécessite la promotion de systèmes d'irrigation faiblement consommateur d'eau et permettant de réaliser des économies sensibles. Ce développement pourrait bénéficier de **l'apport de nouvelles ressources** qui pourrait émaner de:

- la **purification** des eaux usées
- le **dessalement** des eaux du Miocène
- le **captage des eaux de pluie** par les hôtels
- et le **transfert** des eaux sahariennes.

Toutes ces mesures permettraient d'augmenter les superficies irriguées de Djerba.

La mise en place et l'équipement d'une **Station de Recherche et d'Amélioration Agronomique** (SRAA) répondrait aux besoins en encadrement des agriculteurs de Djerba et des régions voisines. Elle devrait s'apparenter davantage à une exploitation pilote de statut privé conduite par des techniciens spécialisés en culture maraîchères sous serre et en arboriculture intensive. La recherche et la production de qualité devraient avoir des finalités commerciales compensant les coûts élevés de production.

2. Exploiter rationnellement les ressources de la mer

2.1. Problèmes et risques encourus par le milieu marin

En tant que partie intégrante de la mer Méditerranée, l'environnement marin qui entoure Djerba est gravement touché par les différentes formes d'agressions de l'environnement. Cependant, trois problèmes spécifiques que l'on peut incriminer à l'homme depuis une trentaine d'années, s'aggravent jour après jour et nécessitent des actions prioritaires et des mesures d'urgence.

2.1.1. La pollution de la mer de Boughrara

Ce diverticule de la Méditerranée qui couvre 450 km² ne communique plus avec la haute mer à l'est depuis 1952, date de la réalisation de la chaussée d'El Kantara., que par un très modeste chenal. Par contre à l'ouest, un mouvement de marée charrie depuis la fin des années 80 les dépôts de phosphogypse issus du Golfe de Gabès. Cette pollution d'origine chimique a entraîné l'eutrophisation du milieu et la disparition des espèces habituellement pêchées. La densification du zooplancton et du phytoplancton a réduit la visibilité même en plein été à moins de 1,5 m. Les plaques d'algues rouges qui apparaissent au large indiquent un stade d'avancement extrême de cette évolution biologique. Les herbiers de posidonies qui constituent un milieu de vie pour plusieurs espèces de poisson, ont été gravement atrophiés. La conséquence a été néfaste sur les activités de pêche traditionnelle (pêche côtière, pêcheries fixes...). La dégradation du milieu marin, de sa faune et de sa flore menace aussi les côtes ouest et nord de Djerba, comme elle risque de compromettre les tentatives de développement de l'aquaculture. Les déboires des premiers essais risquent de compromettre sérieusement les espoirs qui ont été liés aux potentialités de ce vaste réservoir marin aux eaux tranquilles. La quasi fermeture de la mer à l'est et l'accumulation des dépôts de phosphogypse réclament des actions d'envergure pour enrayer une évolution qui menace d'être irréversible.

2.1.2. La dégradation du milieu marin et des littoraux

L'extension de la pollution d'origine chimique aux côtes ouest et nord risque d'aggraver sérieusement les atteintes au milieu marin et littoral déjà enregistrées depuis plus de deux décennies. La fixation des cordons dunaires et la surexploitations des carrières de sable marin ont accéléré le dégraisement et l'érosion des plages. Les risques encourus par les lagunes et les sebkhas littorales sont aussi grands en cas de poursuite de l'aménagement touristique intensif sur le littoral et sur la zone circum-littorale.

2.1.3. La crise de la pêche côtière

Les facilités financières, les crédits accordés pour l'acquisition d'unités de pêche de petite et de grande taille et la multiplication des ports de pêche aménagés, ont donné leurs fruits par des prises fructueuses croissantes jusqu'au début des années 90. Depuis lors, les prises régressent en poids et en taille et la concurrence est très vive entre les petites unités de pêche côtières et les chalutiers. La réglementation en vigueur et les contrôles stricts visent à protéger les ressources halieutiques et les petites embarcations côtières. Mais les dégâts du chalutage inconsidéré mettront plusieurs saisons pour être résorbés et ce, à condition que le syndrome de la mer Boughrara ne connaisse pas d'extension.

2.2. Protéger la mer et revitaliser la pêche

2.2.1. Limiter la surexploitation des ressources marines

Les mesures à prendre pour rétablir l'équilibre dans le milieu marin doivent réduire les effets néfastes du chalutage et aboutir à une restructuration des ressources halieutiques dans les zones côtières. La revitalisation de la pêche côtière suppose une adaptation des prélèvements aux ressources existantes, l'incitation à la promotion des pêcheries fixes. Les petites unités pourront faire des prises sur le plateau continental en respectant des normes strictes des périodes de pêche, des territoires interdits à la pêche et des tailles des espèces à pêcher on a récolter (poissons, poulpes, éponges...).

2.2.2. Lutter contre la pollution et les sources d'eutrophisation

La lutte contre la pollution d'origine chimique devra se faire à deux niveaux: à l'origine, par un arrêt total des rejets marins de phosphogypse dans le Golfe de Gabès et à l'arrivée, dans la mer de Boughrara par l'activation de la circulation vers la haute mer par les chenaux à aménager sous la chaussée. Au plus vite il faudra rétablir le flux avec la haute mer à l'est en vue de faciliter la dilution du phosphogypse et la réhabilitation des herbes de posidonies. Des chenaux doivent être dragués et de multiples ponts doivent être aménagés sous la chaussée. L'adoption d'un péage sur la chaussée permettrait de financer une partie des frais de cette opération coûteuse.

2.2.3. Développer l'aquaculture

Le développement de l'aquaculture dans la mer de Boughrara est dépendant des mesures à entreprendre pour revitaliser ce milieu marin dégradé. Il est aussi dépendant du choix

d'espèces herbivores plutôt que carnivores en raison des problèmes d'alimentation qui se posent en fonction des différents stades de croissance.

2.2.4. Sensibiliser les acteurs

Il est recommandé d'engager un programme de sensibilisation et d'éducation à la protection des ressources halieutiques destiné aux pêcheurs et aux exploitants de la mer.

Chapitre III

Promouvoir le développement humain

Tout en étant fondé sur la protection de l'environnement et sur la préservation des ressources naturelles, le développement durable ne peut pas être conçu sans le développement des ressources et des capacités humaines.

3.1. Le développement humain

Le concept du développement humain est étroitement lié à celui du développement durable dans la mesure où toute action de développement doit avoir comme finalité l'amélioration de conditions de vie des hommes, tout en étant fondamentalement basée sur la mobilisation des capacités et des ressources des différents acteurs du développement. En plus des performances strictement économiques révélées par les indicateurs de croissance de la production et de la productivité, le développement est de plus en plus appréhendé en termes d'amélioration des indicateurs révélateurs des niveaux de revenus réels, des états de santé, des niveaux d'éducation et de scolarisation.

3.2. Lutter contre la pauvreté

De tout temps les Djerbiens ont mené une âpre bataille contre la pauvreté en mobilisant tous les moyens pour créer des richesses et les redistribuer entre les membres de la communauté. Les réseaux familiaux de prise en charge des émigrés et de leurs familles restées dans l'île ont été les vecteurs d'une solidarité sociale qui a constitué un lien solide entre les membres d'une diaspora dispersée et avec leurs familles.

Les efforts de développement fournis durant les trois dernières décennies ont certes renforcé les acquis que les Djerbiens ont accumulés au fil du temps. Mais ils ont été en même temps générateurs de déséquilibres sociaux et spatiaux entre les catégories sociales. Parmi celles-ci ont été favorisées celles qui ont bénéficié plus que d'autres des fruits du développement local et de l'émigration. A l'opposé de la hiérarchie sociale, les populations non intégrées dans les réseaux de l'émigration et de l'activité touristique ainsi que les populations venues dans l'île à la recherche d'emplois dans les différentes activités liées au tourisme, n'ont pas profité

autant que les autres de la redistribution des ressources issues de l'extérieur de façon directe ou indirecte.

Il n'est pas certain que l'insertion de ces populations dans la société djerbienne se fera dans des conditions comparables à celles des immigrés qui se sont installés à Djerba durant les périodes précédentes. Dans l'avenir, la pression et la concurrence sur l'exploitation des terres et sur les revenus qui peuvent en être tirés, seront plus fortes que dans le passé. Des efforts doivent être fournis pour assurer de meilleures conditions d'insertion des populations défavorisées et mal intégrées dans les processus de développement.

3.3. Améliorer la santé et l'hygiène

L'objectif principal à atteindre en matière de santé et d'hygiène, est de poursuivre les efforts fournis par les opérateurs publics et privés en vue de hisser Djerba à des niveaux d'équipement et d'encadrement qui répondent aux besoins croissants d'une population de plus en plus exigeante en matière de qualité et d'efficacité des services de santé.

Les besoins en services de santé spécialisés et performants ne sont pas limités aux seules populations résidentes. Les émigrés habitués aux services de santé de haut niveau dans les pays d'émigration et les visiteurs étrangers et nationaux sont aussi en droit de revendiquer des services qui les rassurent sur les conditions de leur prise en charge par les services de santé pendant leur villégiature.

3.4. Développer la formation

En plus des efforts à poursuivre en matière d'éducation et de formation des niveaux élémentaires de l'école de base et de l'enseignement secondaire, il est impératif pour l'avenir de Djerba de renforcer les capacités de formation de niveau supérieur qui soient adaptées aux besoins de l'île et des régions voisines. Les perspectives de développement de filières diversifiées de production et de services de haut niveau dans les différents domaines d'activité, plaident en faveur de la promotion de la formation universitaire dans une île dont la renommée mondiale est un atout à valoriser dans le domaine de la recherche et la technologie de pointe.

La création d'un **technopole** alliant des laboratoires de recherche en technologies de pointe et des activités industrielles utilisant de telles technologies, est un choix à faire pour hisser Djerba à un niveau de compétitivité digne de sa renommée à l'échelle mondiale et actuellement limitée au seul domaine touristique.

Le développement durable de Djerba ne peut se faire sans la promotion, dès maintenant, des études de **prospective** dont la finalité est le diagnostic des problèmes futurs et en vue de la recherche des solutions adéquates. L'initiation des telles études et leur intensification, permettront de briser le cercle vicieux de la recherche actuelle, et au jour le jour, de solutions à des problèmes qui ont leurs origines dans le passé. Certes, les études prospectives n'apporteront pas toujours les bonnes solutions à des problèmes attendus. Mais, elles serviront à planifier les actions futures dans de meilleures conditions que dans le passé, évitant ainsi l'improvisation, le manque de coordination et l'absence d'efficacité qui ont entraîné dans le passé, entre autres conséquences, la dégradation de l'environnement.

3.5. Modifier les comportements

L'objectif principal de la prise en charge du développement de Djerba par les Djerbiens eux-mêmes, suppose une sensibilisation accrue des différentes catégories de la population djerbienne aux problèmes de durabilité des actions qu'elles entreprennent. La prise en compte de l'intérêt commun, qui était à la base de la solidarité communautaire, est à revaloriser à tous les niveaux de l'action de sensibilisation et plus particulièrement auprès des jeunes. Ces derniers et plus particulièrement les enfants d'émigrés rapatriés pour poursuivre leurs études à Djerba, sont une population cible à privilégier dans toute action de sensibilisation.

Les valeurs qui privilégient la consommation des produits de luxe onéreux et qui ne prennent pas en considération les ressources disponibles, sont contradictoires avec les objectifs de développement durable. Ces valeurs de plus en plus répandues dans la société djerbienne, pour les jeunes comme pour les adultes, sont d'ailleurs en totale contradiction avec l'esprit d'économie et de frugalité qui fait la réputation des Djerbiens et qui a été à la base de la prospérité des commerçants, des promoteurs et des hommes d'affaires djerbiens, tant en Tunisie qu'à l'étranger.

Les Djerbiens seront aussi appelés dans l'avenir à valoriser un atout forgé par leurs ancêtres au contact des sociétés avec lesquelles ils ont fait des affaires et ils ont su accumuler un capital-confiance par leur intégrité et leur abnégation.

3.6. Assurer la sécurité et une meilleure qualité de vie

Promouvoir le développement durable des capacités humaines ne peut se faire dans un climat social d'insécurité et d'instabilité. En tant qu'espace ouvert sur les cultures étrangères, Djerba se doit d'être un espace de tolérance et de gestion pacifique des différences culturelles et cultuelles. Elle bénéficie en cela d'atouts majeurs qui datent de l'antiquité. La cohabitation de

la communauté musulmane et de la communauté juive a longtemps été un exemple de tolérance. De même que l'émigration des Djerbiens vers des horizons lointains, les a mis en contact avec des sociétés très différentes de la leur et dans lesquelles ils ont tissé des liens qui peuvent être porteurs de dynamiques de développement à l'intérieur de leur île.

Le droit à la sécurité se double d'un droit à un environnement sain et exempt de toute pollution et de toute nuisance. Le développement industriel à Djerba ne sera réalisable qu'à condition de promouvoir des activités industrielles non polluantes. En plus de leurs technologies de pointe, ces industries devront aussi être propres. Le souci de préserver un environnement sain suppose aussi une action ferme visant à limiter les pollutions qui émanent de l'intensification de la circulation et plus particulièrement celle des véhicules consommant du gasoil.

Chapitre IV

Promouvoir un tourisme durable

L'île de Djerba constitue l'un des plus importants pôles de développement touristique du pays. Très tôt déjà et dès le lendemain de l'indépendance Djerba devait affirmer son caractère touristique par l'implantation d'un certain nombre d'unités hôtelières parmi lesquelles figure l'un des premiers villages du Club Méditerranée.

Le développement touristique de l'île s'est fait dans une première phase en parfaite symbiose avec l'environnement naturel et humain. Jusque là ce développement souhaité et souhaitable s'est fait sans grands dommages à l'écologie très particulière de l'île, où les dunes bordières caractéristiques du paysage djerbien jouent un rôle très important dans l'équilibre naturel de la région. La déstructuration des dunes bordières est une des causes les plus importantes de l'érosion des plages. Cette érosion s'est accélérée du fait de la densification de l'implantation des unités hôtelières à proximité immédiate du littoral.

La révision du plan d'aménagement de la zone touristique et son extension se sont traduites entre autres par la conversion de zones agricoles et naturelles fragiles en zones hôtelières. De ce fait, des sites naturels fragiles, d'une qualité écologique exceptionnelle, et ne pouvant pas recevoir une urbanisation dense sous peine de se dégrader irrémédiablement sont destinés à recueillir des installations de grandes tailles.

Parmi, les conséquences du développement touristique non intégré, l'absence de mesures d'accompagnement pouvant permettre d'accueillir dans de bonnes conditions la main d'oeuvre employée dans les unités hôtelières a conduit à la destruction d'une partie du patrimoine de l'île et au développement de l'habitat anarchique et non contrôlé.

Pour développer et promouvoir un tourisme diversifié, respectueux de l'environnement et des spécificités de l'île il faudra:

- Améliorer la localisation et la qualité des unités touristiques en oeuvrant:

- pour une meilleure intégration spatiale des unités hôtelières,
 - - développant des règlements et des normes spécifiques d'urbanisme, de qualité des constructions concernant les consommations d'énergie et d'eau et de traitement des eaux usées
 - - imposant des études d'impact environnemental
 - - recommandant des modes de construction favorables à l'environnement (architecture bioclimatique, utilisation des matériaux locaux ...).
- Améliorer les rendements écologiques et environnementaux de l'activité touristique en:
- contribuant plus directement à la protection de l'environnement, à l'amélioration de l'esthétique et à la réhabilitation des milieux écologiquement endommagés
 - - incitant les hôteliers à récupérer les eaux de pluie et les utiliser
 - - gérant convenablement l'eau utilisée en assurant l'épuration et le recyclage des eaux au niveau de chaque unité ou groupe d'unités hôtelières
- Développer et promouvoir un système touristique diversifié et respectueux de l'environnement (tourisme culturel et tourisme de santé) déconcentrant le tourisme des zones balnéaires en l'ouvrant sur l'intérieur de l'île en:
- identifiant les ressources en paysages et en patrimoine naturel et culturel qui pourraient être valorisées par le tourisme et qui contribueraient dans la diversification du produit touristique
 - - encourageant les promoteurs à investir dans le tourisme culturel et écologique et de qualité
 - - créant l'infrastructure de base nécessaire au développement du tourisme de circuit et du tourisme de la nature.

Chapitre V

Insérer Djerba dans des réseaux mondiaux de production, D'échanges et de communications

Le développement actuel de Djerba repose essentiellement sur les ressources issues de l'activité touristique et des revenus de l'émigration. En tant qu'île, et plus que d'autres zones côtières de la Tunisie orientale, Djerba est donc dépendante de son environnement externe pour sa survie. Pour garantir leur insertion dans les espaces et les réseaux de l'économie mondialisée, les Djerbiens sont donc acculés, dès aujourd'hui, à miser sur leurs atouts en matière d'ouverture sur l'étranger et d'insertion dans les réseaux mondiaux de production, d'échanges et de commercialisation.

1. Développer les réseaux de relations humaines et d'échanges internationaux

Dans la course que se livrent les différents pays en développement pour se tailler une place dans les espaces de production et dans les marchés futurs, la Tunisie bénéficie d'atouts non négligeables. Il s'agit des avancées réalisées depuis longtemps et dans différentes parties du monde, par certains ressortissants des zones côtières parmi lesquels, les Djerbiens occupent une place de choix. Ils représentent de véritables ambassadeurs sur lesquels la Tunisie peut compter pour tisser les réseaux de connaissances et d'amitiés qui représentent le terrain fertile de toute coopération à l'échelle internationale.

Les Djerbiens devront initier et développer des relations de **partenariat** avec les îles de la Méditerranée et des autres régions du monde appelées à s'insérer rapidement dans les réseaux mondiaux (Asie du Sud-Est et Pacifique). Le développement du partenariat avec les promoteurs originaires des ces îles ouvrira de nombreuses perspectives de développement pour Djerba.

Les actions en vue de renforcer les contacts et les échanges d'expériences de développement pourra se faire, entre autres moyens, par le biais du **jumelage** avec autant de villes et d'îles ayant des acquis en matière de développement durable.

2. Développer les infrastructures et les équipements de télécommunication et de télématique

La réalisation de l'objectif d'insertion dans les réseaux de la mondialisation ne peut se faire sans un effort considérable en matière d'infrastructures et d'équipements de télécommunication et de télématique. L'intensification des échanges humains, qui est à la base de l'intensification de la vie de relation en général, suppose le développement des moyens matériels nécessaires pour assurer la communication sur de longues distances, avec efficacité et à un coût concurrentiel. Cela suppose aussi la formation de cadres capables de maîtriser la technologie de pointe que requiert la mise en œuvre et l'entretien du matériel de télécommunication et de télématique.

Aussi bien pour les hôteliers et les industriels que pour les différents promoteurs et hommes d'affaires djerbiens ou non djerbiens qui trouveront à Djerba des opportunités d'investissements fructueux, les possibilités de communiquer en temps réels et à faible coût avec n'importe quel point du globe, sont primordiales pour faire des affaires et gagner de l'argent, en gagnant du temps.

3. Développer des productions de haute valeur et à technologie de pointe.

En ne comptant que sur les ressources locales, Djerba peut s'insérer dans les réseaux de l'économie mondiale en misant sur la commercialisation à l'étranger de produits agricoles et artisanaux répondant à des normes strictes et garantissant **un label de qualité**.

En plus de la nécessité de produire des biens agricoles et artisanaux à haute valeur ajoutée, il sera nécessaire, pour le développement durable de Djerba, d'œuvrer pour l'insertion des promoteurs djerbiens dans les réseaux mondiaux de production industrielle. Il ne s'agira pas d'attirer des industries polluantes et grandes consommatrices d'espace, mais plutôt de miser sur l'attraction d'activités nécessitant une haute qualification professionnelle, une coopération avec les laboratoires de recherche en technologie de pointe et des moyens de communications et de transports performants et rapides.

4. Développer des activités commerciales à l'échelle internationale

En parallèle avec le développement des productions de haute valeur ajoutée, les Djerbiens seront appelés à tirer profit de leurs expériences de commerçants et plus particulièrement des

expériences des pionniers qui avaient développé dans le passé des relations commerciales avec différentes villes dans divers pays du bassin méditerranéen.

La recherche de débouchés pour les produits djerbiens est donc étroitement dépendante des initiatives que doivent entreprendre les Djerbiens pour renouer les anciens contacts et pour en créer de nouveaux dans des marchés à conquérir.

L'insertion dans les réseaux mondiaux du commerce pourra donc se faire par le biais du développement des activités d'import et d'export à l'échelle internationale sur lesquelles peut se brancher une activité commerciale lucrative et qui a fait ses preuves dans d'autres zones touristiques à travers le monde. Le commerce, exempt de taxes, de biens de consommation de qualité, d'appareils d'électronique ou d'informatique domestique, pourra constituer un facteur d'attraction permettant de diversifier l'offre touristique, aujourd'hui quasi limitée à la surexploitation des plages.

En plus de sa renommée mondiale acquise depuis un certain temps, Djerba renforcera donc son potentiel touristique par la diversification des produits et par une plus grande valorisation culturelle de son riche patrimoine naturel, historique et humain. Cela facilitera **son insertion dans les réseaux mondiaux de sites prestigieux** recherchés et visités par les touristes curieux et soucieux de faire figurer **les hauts lieux du tourisme mondial** dans leur palmarès personnel. Au lieu de miser sur un tourisme balnéaire de masse qui a atteint les limites de la rentabilité, Djerba aura donc intérêt à développer un tourisme de qualité, aux revenus substantiels et qui ne repose pas sur la surexploitation des ressources limitées de l'écosystème littoral fragile d'une petite île.

Chapitre VI

Développer des établissements humains durables

En plus de la spécificité de son patrimoine paysager naturel et de la richesse de son patrimoine historique et culturel, Djerba se caractérise aussi par la spécificité de son patrimoine architectural et par l'originalité des modes d'organisation spatiale et sociale de ses établissements humains qui sont déterminés par des facteurs naturels, économiques et socioculturels. La résultante de ces interactions est la symbiose entre les hommes et leur environnement, reflet de l'équilibre recherché entre les potentialités du milieu et les besoins des hommes.

1. Dynamiques de changement et problèmes de gestion des établissements humains

Il en a découlé une organisation sociospatiale de l'habitat marquée par la dispersion déterminée en grande partie par les potentialités des sols et des ressources en eau. L'unité de base de l'organisation socio-spatiale de l'habitat djerbien est le "**menzel**", qui est à la base une exploitation agricole abritant également l'habitation et accessoirement l'atelier de tissage. La coexistence à l'intérieur du menzel de l'habitation, de l'exploitation agricole et de l'activité artisanale, symbolise la force des liens entre les activités et l'habitat et leur intégration profonde au milieu.

Un ensemble de menzels s'organise autour d'une place d'échange et d'un lieu du culte, le tout formant la "**houma**". L'île est composée de plusieurs "houmas" reliées entre elles par un réseau connexe de pistes se recoupant au niveau des centres d'échange qui fonctionnent comme des souks hebdomadaires ou bihebdomadaires.

1.1. Facteurs de changement et impacts

Ce mode d'organisation socio-spatiale typique de Djerba ne répond pas aux canons classiques de la distinction du rural et de l'urbain. Malgré le classement administratif de l'île de Djerba dans sa totalité comme territoire communal, elle ne correspond pas à un territoire urbain couvrant toute la superficie de l'île. La dispersion traditionnelle de l'habitat sur la quasi totalité des terres exploitables est certes typique des terroirs ruraux. Mais elle a évolué durant

les dernières décennies et sous l'impulsion de divers facteurs, selon des processus et des formes apparentés à celles du monde urbain.

L'amélioration des conditions démographiques et sanitaires et l'inversion des tendances migratoires ont accru la pression humaine sur le territoire insulaire. Il en a découlé une tendance croissante à la densification du bâti et à sa concentration autour des anciens centres d'échanges et le long des routes et des pistes. Les morcellements successifs induits par l'héritage aggravent les problèmes fonciers et constituent une contrainte à la gestion optimale de l'espace. La dynamique économique induite par le développement de l'activité touristique et l'élévation des niveaux de revenu et de vie des populations rendue en partie possible par les transferts financiers des émigrés à l'étranger, sont à l'origine des processus de concentration des établissements humains sous leurs différentes formes.

1.2. Problèmes de gestion des établissements humains

En parallèle avec le développement de l'activité touristique, l'organisation spatiale de Djerba s'est trouvée profondément transformée par l'occupation intensive de la frange littorale nord et nord-est par les hôtels et par les installations para-hôtelières qui se sont greffées spontanément le long de la principale route touristique.

Le développement du tourisme a aussi nécessité la mise en place d'un réseau d'infrastructures de transport (aérien et routier) qui a contribué à améliorer les conditions de mobilité à travers l'île. Mais il a aussi favorisé l'implantation anarchique des activités non programmées dans les plans d'aménagement touristiques et qui se sont développées en marge des hôtels (commerce de détail, location de vélos, de vélomoteurs, de chevaux et de chameaux...). Ce développement spontané s'est fait au détriment des zones agricoles et des zones naturelles fragiles.

Autour des centres d'échanges et le long des routes et des pistes dont le processus de bitumage s'accélère en parallèle avec le renforcement du parc automobile des insulaires, le mitage de l'espace agricole par des morcellements entre les héritiers et à des fins d'habitations, se fait généralement au détriment des terres agricoles fertiles.

Paradoxalement, la tendance à la concentration spatiale se fait en parallèle avec une tendance à l'individualisation de l'habitat. Le recours de plus en plus fréquent à la construction de villas individuelles se fait en dehors des anciens menzels et des houmas.

Les problèmes de croissance et d'organisation anarchiques de l'espace touristique et de l'espace résidentiel sont étroitement liés aux insuffisances de la gestion de l'espace par les types de plans d'aménagements adoptés jusque-là. Les plans d'aménagement touristiques confinés dans l'aménagement interne des hôtels et de leurs abords les plus immédiats, se sont

avérés inadéquats pour l'organisation d'un espace touristique intégrant les infrastructures et les équipements nécessaires pour le fonctionnement de ce type particulier d'activité économique.

De même que les plans d'aménagement urbains et les plans d'aménagements de détail prévus par l'ancien code de l'urbanisme pour l'ensemble du territoire tunisien, ne tenaient pas compte de la spécificité de l'habitat djerbien qui n'est ni totalement urbain, ni totalement rural. Les plans d'aménagement classiques se sont donc avérés inadéquats et les nouveaux types de schémas directeurs, prévus par le nouveau code de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, n'ont pas encore vu le jour pour être évalués.

2. Objectifs et plan d'actions pour des établissements humains durables

2.1. Objectifs

La gestion rationnelle de l'espace et des établissements humains de Djerba n'a donc pu se faire faute de conceptions et d'outils appropriés et adaptés à la spécificité de l'île. S'agissant d'une île, donc d'un espace géographiquement bien individualisé, il est donc impératif d'aborder son **aménagement de manière globale et unifiée**.

Un **instrument de cohérence** de l'aménagement de l'espace et de **gestion durable** des établissements humains permettra de dépasser les modes classiques d'aménagement ponctuels et sectoriels responsables des distorsions et des incohérences diagnostiquées.

La prise en compte de la spécificité de l'habitat djerbien et de son architecture typique et adaptée au milieu et aux besoins des habitants, devra être le dénominateur commun de toutes les études et de tous les documents d'aménagement de l'espace et des établissements humains.

La gestion de l'espace suppose aussi une **maîtrise suffisante des problèmes fonciers** et au préalable un **inventaire cadastral détaillé**, géré et régulièrement mis à jour par un système d'informations géographiques.

2.2. Actions à entreprendre

Afin d'intégrer l'activité touristique dans l'ensemble de l'environnement djerbien et afin d'assurer l'adéquation entre l'activité touristique et les infrastructures et les équipements qu'elle requiert, une **mise à niveau** des programmes d'**aménagement**, d'**équipement** et d'**infrastructures** des zones touristiques s'impose dans les plus brefs délais. Cette révision

visera aussi à mieux intégrer les activités induites et à éviter une évolution anarchique de la zone limitrophe, en grande partie formée de zones agricoles et de zones naturelles fragiles.

Afin de gérer et d'aménager l'espace insulaire comme un ensemble unitaire, solidaire et intégrant l'ensemble de ses composantes spatiales et sociales, il sera nécessaire de créer une **Agence de Développement et d'Aménagement de Djerba** qui sera responsable de la réalisation, de l'exécution et du suivi des études, des schémas directeurs de développement et d'aménagement, des inventaires cadastraux et des classifications des zones et des sites sensibles et fragiles à protéger. Elle assurera aussi la création et la gestion par le biais d'un système d'informations géographiques d'une banque de données et d'un inventaire cadastral, outils indispensables à toute action de développement et d'aménagement soucieuse de durabilité.

Chapitre VII

Promouvoir et mieux mettre en valeur le patrimoine culturel

Saisi dans ses deux dimensions diachronique et synchronique le patrimoine culturel de Djerba doit fournir les références indispensables au développement harmonieux et sans rupture de tous les secteurs de l'économie de l'île. Aussi le sauvegarde et la promotion de ce patrimoine doit aller de pair avec le développement de l'ensemble de l'île. Ce patrimoine revêt deux aspects:

Un patrimoine matériel concrétisé par un legs diversifié fruit de plus de 25 siècles d'histoire dont l'inventaire exhaustif et le classement restent à établir:

- Des sites archéologiques disséminés sur toute l'île. Ces sites identifiés ne doivent pas occulter tout ce que recèle l'île comme sites à découvrir.
- - Des centres et des monuments historiques tels que les édifices militaires, les mosquées dont la prise en charge n'est qu'en partie assumée.
- - Des édifices ethnographiques, lieux de cultes divers, des installations économiques telles que les ateliers de tissage et de poterie, les huileries, les demeures et les menzels sont en grande partie à l'abandon
- - Du mobilier ethnographique résultant du mode de vie traditionnel et illustrant ses divers aspects et dont les spécimens acquis sont insuffisants et mal conservés.
- - Des bibliothèques qui renferment des manuscrits de grande valeur, mais qui ne contribuent pas à la recherche sur le patrimoine

Un patrimoine immatériel constitué par la somme des connaissances et de savoir-faire, de rites et de coutumes. Le parler berbère véhicule de tout le substrat de la culture djerbienne mérite une attention particulière.

Les actions à entreprendre dans le domaine du patrimoine doivent viser la protection du patrimoine archéologique et historique ainsi que la valorisation du patrimoine.

Il faudrait à cette fin:

7-1. Actualiser et poursuivre les programmes de sauvegarde des monuments historiques

7.1-1 Délimiter et clôturer les sites archéologiques connus en vue de les soustraire aux appétits des fouilleurs clandestins, planifier et programmer des campagnes de fouilles régulières

7.1-2 Classer de nouveaux monuments

7.1-3 Définir les servitudes pour tous les monuments

7.1-4 Envisager les usages possibles pour l'occupation de certains nombres d'entre eux

7-2. Préserver l'architecture typique de l'île et maintenir l'esthétique de qualité qui prévaut à Djerba

7.2-1 Réglementer la construction dans les menzels et l'édification des tabias

7.2-2 Introduire des incitations financières pour la réhabilitation des fondouks, des ateliers de tissage et des habitations

7-3. Promouvoir le patrimoine culturel

7.3-1 Promouvoir des circuits de visites culturels, dotés de tous les supports documentaires, afin de permettre une meilleure perception du patrimoine

7.3-2 Activer les programmes d'acquisition des objets de collections ethnographiques et inciter les amateurs à constituer leurs propres collections

7.3-3 Enregistrer la mémoire des anciens à l'aide des moyens perfectionnés

7.3-4 Encourager les initiatives qui tendent à créer une fondation pour l'étude de l'édition des manuscrits, et qui prendra comme point de départ la mise en valeur de l'une des plus importantes bibliothèques traditionnelles de l'île.

7.3-5 Réviser le contenu des festivals pseudo culturels qui ne font que folkloriser le patrimoine au lieu de la prendre comme point de départ pour la recherche et la création des arts populaires

7.3-6 Créer un musée de synthèse digne du patrimoine de Djerba, qui sera un lieu de recherche et de promotion en matière de patrimoine, ainsi qu'un centre culturel en matière de diffusion de la culture du patrimoine

7- 4. Doter tous les services spécialisés du patrimoine des compétences nécessaires.

Chapitre VIII

Développer des outils de gestion et des indicateurs De suivi du développement durable

La gestion du développement durable dans l'île de DJERBA doit prendre en compte les spécificités de l'île et de ses éléments constitutifs et plus particulièrement la population, la sociologie de Djerba, les ressources naturelles, la climatologie, le patrimoine culturel, et le cadre institutionnel.

- Les caractéristiques spécifiques de la population djerbienne, sa croissance, son mode de vie, sa consommation, ses besoins, ses établissements, ses mouvements, voire même ses traditions et ses mutations sont à prendre en considération pour le développement des outils de gestion du développement à Djerba. et pour la mise en place d'outils performants, susceptibles de corriger la trajectoire du mode actuel de développement sur l'île.

La contribution du djerbien à la gestion du développement durable à l'avenir doit tenir compte de sa participation durant des siècles au maintien de l'équilibre de l'écosystème djerbien.

Cette contribution doit constituer un des principaux outils de gestion du développement sur le territoire de l'île

Les ressources naturelles sont liées à la superficie de l'île, sa géologie, son hydrogéologie, sa faune et sa flore. L'exploitation de ses sols, ses eaux, ses roches, ses sables, sa mer et sa végétation doit tenir compte des limites de ces éléments compte tenu des contraintes de l'insularité.

La richesse du patrimoine naturel, historique et culturel de l'île impose de conférer à son territoire un statut particulier la classant patrimoine mondial.

Le recul de l'habitat traditionnel et l'ampleur de l'urbanisation incontrôlée ne doivent pas remettre en cause la splendeur du site de Djerba et l'armature qui l'a toujours caractérisée.

Les équipements d'infrastructures, les activités touristiques et commerciales et les modes inadaptes de l'exploitation des terres ont eu, eux aussi, un impact environnemental incompatibles avec la durabilité du développement.

Les impacts négatifs constatés sont le résultat d'une insuffisance des outils de gestion adaptés aux exigences du développement.

8.1 - Développer des outils de gestion du développement durable

Pour garantir le développement durable sur le territoire de l'île, il est proposé de développer une série d'outils de gestion du développement dont principalement la préparation d'un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur couvrant la totalité du territoire de l'île.

Cet outil de gestion du territoire, dont les spécificités ont été arrêtées par le Code du Patrimoine concrétisera les orientations de développement et de protection de l'environnement du schéma directeur d'aménagement. Il complétera, aussi les plans d'aménagement urbain dotant certaines localités de l'île et permettra leur adaptation aux exigences du développement durable.

Il permettra, entre autres d'assurer:

- la cohérence entre les différents documents de gestion de l'occupation des sols .
- une meilleure organisation de la totalité du territoire de l'île par le biais d'une plus grande maîtrise de son devenir à moyen et long termes,
- la valorisation de ses potentialités naturelles, artistiques, culturelles et
- la mise en valeur du savoir faire populaire et l'intégration des activités traditionnelles dans le processus de développement.

8.2 - Développer des indicateurs de suivi du développement

La complexité de la problématique du développement durable à Djerba nécessite la mise en place d'un système de suivi doté d'indicateurs précis.

Pour permettre d'atteindre les objectifs et les finalités du plan de sauvegarde et de mise en valeur il est nécessaire de:

- développer un centre de recherche et de documentation sur Djerba
- créer un observatoire de l'environnement insulaire de Djerba basé sur un réseau d'information et d'informateurs
- mettre en place un tableau de bord du développement, informatisé et mis à jour périodiquement.

Le développement de tels outils à Djerba est nécessaire pour permettre une gestion efficace des indicateurs de développement et de l'environnement et afin d'initier des programmes de recherches et d'études sur Djerba, son milieu, ses écosystèmes, son littoral, sa population, sa faune et sa flore, sur son patrimoine architectural et monumental ainsi que sur ses traditions ancestrales.

Chapitre IX

Rationaliser la consommation d'énergie et maîtriser les nuisances

L'île de Djerba a vécu des siècles de développement durable et d'équilibre, jusqu'à 1960 sans électricité et sans autre forme d'énergie que celles ayant pour sources le vent, le soleil, l'huile d'olive, le pétrole et le bois.

L'introduction de l'énergie électrique a fait surgir bon nombre de nuisances dont la défiguration du patrimoine paysager pour l'implantation d'une forêt de pylônes en béton et en acier et une trame aérienne de câblerie.

Les mutations dans les modes de consommation alimentaire ont entraîné l'abandon de certaines pratiques culturelle, de l'agriculture, l'augmentation des ordures ménagères et des dépotoirs sauvages, la pollution de la nappe, l'aggravation de la désertification, la nuisance par le bruit, etc.

Les conséquences négatives de la généralisation de l'utilisation de l'énergie électrique nécessitent la prise de mesures de rationalisation de la consommation d'énergie et la maîtrise des nuisances.

9.1. Rationaliser la consommation d'énergie:

L'île de Djerba est dépourvue de centre de production d'énergie et reçoit la totalité de ses besoins en électricité et en carburant du continent proche. La forte consommation d'énergie provoque en période de pointe des chutes de tension et des pénuries de produits pétroliers et de gaz.

- Aussi, l'indépendance de l'île et son autonomie énergétique ne seraient concevables qu'à partir du développement des matières énergétiques consommables et renouvelables existantes sur son territoire telles que le solaire, la marémotrice, l'éolienne.

La rationalisation de la consommation d'énergie aurait un double objectif :

- une économie optimale par une meilleure utilisation des sources d'énergie non renouvelable et

- une incitation à choisir des sources d'énergie renouvelable et consommer les types d'énergie noble peu onéreuse et non polluante .

Pour rationaliser la consommation d'énergie et lutter contre les différentes formes de nuisances, il est proposé de:

- rétablir un équilibre entre les sources existantes et les potentialités réelles: énergie électrique, énergie solaire, combustibles d'origine végétale et d'origine pétrolière
- créer les conditions pour favoriser l'utilisation des sources naturelles et des énergies nobles et renouvelables, ceci en adoptant les moyens permettant leur exploitation adéquate, et en vue de réduire la consommation par l'amélioration de l'isolation, le pompage de l'eau par éolienne, le chauffage solaire...
- réduire les écarts et les disparités entre les secteurs en particulier le tourisme, l'agriculture et les établissements humains, et ce en adoptant des moyens d'incitation à l'utilisation des énergies renouvelables
- adopter les sources d'énergie qui préservent l'environnement
- favoriser l'utilisation des sous produits du palmier et de l'olivier
- favoriser l'utilisation de l'énergie solaire particulièrement pour la désalinisation de l'eau et la climatisation
- favoriser l'utilisation de l'éolienne et de la marémotrice là où elle est possible
- réduire les nuisances sous toutes les formes.

9.2. Maîtriser les nuisances

- diminuer les nuisances à la source , telle que la réduction des bruits en réglementant le temps de travail, de la circulation et le choix des types d'engins (par exemple la motorisation électrique et mécanique)
- réglementer les rejets et la collecte des huiles et des déchets dangereux.
- assurer une meilleure gestion des déchets solides: collecte, valorisation et traitement.
- interdire l'usage excessif de tout moyen (ou source) générateur de nuisance , en établissant une réglementation pour la réduction des nuisances par le bruit

Chapitre X

Adapter le cadre institutionnel pour le développement durable Dans le cadre d'un partenariat entre les différents acteurs

L'île de Djerba qui forme un substrat solide et bien ancré d'un mode de vie traditionnel, et une plate-forme de civilisations millénaires renfermant un nombre impressionnant d'éléments de grandes valeurs historiques, culturels et naturels, constitue la meilleure illustration de l'harmonieuse adaptation de l'homme à son milieu naturel.

Cette harmonieuse adaptation s'est vue fragilisée et menacée par les pressions de l'urbanisation, les mouvements des populations, l'utilisation excessive des ressources naturelles et la faiblesse du processus de conservation et de protection du patrimoine culturel, historique et naturel engagé sur le territoire de l'île de Djerba. Les exigences du développement et des politiques de promotion sociale, la faiblesse des capacités des nombreuses institutions chargées de la gestion du développement et la nature du cadre juridique et réglementaire régissant le développement sur le territoire de l'île, ont été à l'origine des nombreuses altérations au patrimoine naturel et culturel constatées dans certaines parties du territoire de l'île.

Les problèmes rencontrés sur le territoire de l'île en matière de gestion des ressources naturelles, et plus particulièrement le sol et la biodiversité, sont le fruit de la non adaptation des modes de planification et de gestion du territoire, adoptés jusque là, aux spécificités de l'île et aux exigences du développement durable.

En effet, l'île de Djerba n'a jamais été considérée comme une entité unique devant faire l'objet d'une planification de l'utilisation des sols et régie des règles de gestion du développement applicables sur la totalité de son territoire.

L'île de Djerba d'aujourd'hui, ne constitue plus le territoire insulaire qu'elle formait et sur lequel la miraculeuse réussite du maintien du gabarit a pu avoir lieu malgré les pressions subies.

L'île de Djerba constitue aujourd'hui trois territoires municipaux qui coopèrent ensemble rarement et ne se concertent pratiquement pas sur les questions de développement sur l'île. Ces municipalités ont des préoccupations de gestion de leurs territoires et non celles de l'île.

Certaines localités revendiquent leur droit à s'ériger en communes indépendantes de celles existantes actuellement.

L'absence d'objectifs globaux insulaires a donné naissance à un cadre institutionnel de la gestion de l'île de Djerba complexe et ne pouvant s'adapter facilement aux exigences de la modernité, tout en favorisant le maintien du mode de vie traditionnel, la sauvegarde des ressources naturelles et la protection des spécificités de Djerba.

La multiplicité des intervenants et l'absence d'une délimitation précise des missions et attributions de chaque opérateur ont été à l'origine de nombreux dérapages constatés au niveau de la gestion du territoire de l'île.

Les conséquences les plus perceptibles de ces dérapages se sont manifestées à travers la détérioration de certains paysages et milieux sensibles et l'occupation abusive des sols sur certaines zones de l'île.

L'absence de réglementation spécifique à l'île et de maîtrise foncière, ont été à l'origine de la situation actuelle qui se caractérise particulièrement par:

- les graves menaces auxquelles est exposé, quotidiennement, le mode de vie traditionnel à Djerba;
- - le non respect des réglementations régissant l'occupation des sols (DPM, zones agricoles, règlements d'urbanisme des PAU);
- - la destruction de certains éléments du paysage de l'île et la défiguration d'éléments paysagers exceptionnels;
- - la rupture de l'équilibre écologique dans certaines parties de l'île et plus particulièrement sur le littoral;
- - l'introduction de touches architecturales non harmonieuses avec les traits caractéristiques de l'île et son esthétique.

10.1. Adapter le cadre institutionnel

Pour assurer le développement durable de l'île de Djerba, le cadre institutionnel doit permettre de:

assurer une plus grande maîtrise de l'occupation des sols ;

- prendre en considération les valeurs spécifiques de l'île et l'authenticité des éléments qui la composent;
- permettre de valoriser les potentialités naturelles de l'île;
- protéger le patrimoine archéologique et historique caractérisant l'île;

- préserver les écosystèmes fragiles et les paysages spécifiques de l'île;
- assurer l'adhésion de la population et de tous les opérateurs à la mise en oeuvre de la stratégie de développement durable;
- impliquer pleinement la population dans la mise en oeuvre du plan d'action de l'Agenda 21 pour un développement durable de Djerba.

En effet, le développement durable est le fait de multiples acteurs, organismes et responsables, qui travaillent sur des domaines ou des secteurs parfois très proches les uns des autres et entre lesquels ne s'établissent pas systématiquement des ponts.

L'Agenda 21 pour un développement durable de Djerba peut constituer le meilleur moyen pour rendre systématique l'établissement de ponts entre les intervenants sur le territoire de l'Île de Djerba et renforcer la coordination entre eux. La systématisation de la coopération entre les opérateurs peut être assurée par le développement d'un cadre de partenariat pour le développement durable.

Les impératifs du développement durable à Djerba, cette plate-forme de civilisations millénaires, nécessitent l'adoption d'outils de gestion adaptés, tenant compte des impératifs de développement, des dégradations déjà faites et des causes qui ont été à leurs origines.

Les analyses faites sur l'état de l'environnement à Djerba ont conclu que les dégradations de l'environnement, constatées, proviennent principalement de:

- l'incompatibilité de la réglementation régissant la gestion de l'occupation des sols avec les spécificités de l'île;
- - l'insuffisance des données et d'indicateurs sur l'évolution des éléments constituant l'environnement dans l'île;
- - la multiplicité des acteurs et l'absence d'une autorité coordinatrice;
- - l'absence d'un cadre de cohérence de gestion du territoire de l'île;
- - la forte urbanisation et la concentration du tourisme sur une partie de l'île;
- - la faiblesse des moyens des autorités locales;
- - le déséquilibre des forces des acteurs et la domination du secteur touristique;
- l'insuffisance du contrôle de l'utilisation des sols;
- - le comportement de la population qui ne réagit que rarement aux transformations touchant les fondements des spécificités de l'île et du Djerbien;

- - l'opposition des objectifs du développement à ceux de la protection des ressources naturelles sur certaines parties de l'île.

Pour s'inscrire dans la dynamique du développement durable, Djerba doit se mettre à la page. Une grande toilette doit être opérée à son cadre institutionnel pour changer les modes de planification et de gestion de son territoire.

Ces changements doivent commencer par la mise en place d'une autorité coordonatrice du développement durable dans l'île.

Cette instance aura à :

- 1 - mettre en place le cadre de cohérence de gestion du territoire de l'île en tant qu'entité physique couvrant la totalité du l'île;
- 2 - assurer le suivi du développement sur le territoire de l'île en se basant sur des indicateurs préalablement définis en concertation avec tous les acteurs;
- 3 - assurer une meilleure cohérence entre les différents documents de gestion des sols dans l'île.

Cette autorité coordonatrice du développement durable ne peut jouer son rôle qu'une fois elle a été dotée des moyens réglementaires, humains et financiers nécessaires.

A l'instar du Conseil Régional pour le territoire d'un gouvernorat, l'autorité coordonatrice du développement durable doit être la principale instance de décision en matière de développement dans l'île. Elle aura à jouer, au niveau de l'île, les mêmes rôles que ceux du Conseil Régional dans un gouvernorat et à initier des processus de développement durable dans un cadre de partenariat entre les différents acteurs.

10.2 Initier des processus de développement durable dans un cadre de partenariat entre les différents acteurs

L'objectif principal du développement d'outils de gestion et d'indicateurs de suivi de développement et de l'adaptation du cadre institutionnel, est l'engagement des opérateurs dans un processus de développement basé sur un partenariat impliquant tous les concernés

Association pour la sauvegarde de l'île de Djerba

par le développement sur le territoire de l'île et plus particulièrement la population avec ses jeunes et ses femmes, les collectivités publiques locales et ses partenaires économiques, sociaux et techniques.

Ce partenariat doit permettre de:

- identifier toutes les actions devant être menées en concertation effective entre les acteurs principaux;
- établir un code de partenariat et un pacte de solidarité et de complémentarité pour le développement durable de l'île qui tient compte des différentes sensibilités, tendances et intérêt sectoriels;
- initier un plan programme de mise en valeur et de protection de l'environnement et du patrimoine naturel et culturel pour tout le territoire de l'île;
- développer la coopération et la concertation entre les intervenants;
- impliquer pleinement les djerbiens dans le processus de planification des actions de développement et de leur mise en oeuvre.

Chapitre XI

Actions prioritaires

11-1. Principaux défis identifiés pour le développement durable de l'île de Djerba

Préserver les écosystèmes et gérer les contraintes de l'insularité

Promouvoir un développement agricole, rural et marin durable

Promouvoir le développement humain

Promouvoir un tourisme durable

Insérer Djerba dans des réseaux mondiaux de production, d'échanges et de communications

Développer des établissements humains durables

Promouvoir et mieux mettre en valeur le patrimoine culturel

Développer des outils de gestion et des indicateurs de suivi du développement durable

Rationaliser la consommation d'énergie et maîtriser les nuisances

Adapter le cadre institutionnel pour le développement durable dans le cadre d'un partenariat entre les différents acteurs

11-2 –Plan d'action

Le plan d'action préconisé pour le développement durable de l'île de Djerba est joint à l'Agenda 21 Local de Djerba

11-3. Moyens à mettre en œuvre

La mise en œuvre de l'Agenda 21 de Djerba ne peut devenir une réalité sans la mobilisation des moyens humains, financiers et institutionnels nécessaires.

11-3-1. Moyens humains

En application du principe de la prise en charge par les Djerbiens du développement autonome de leur île dans le cadre d'un partenariat avec les différents acteurs du développement durable, la mobilisation des moyens humains devra se faire pour toutes les catégories d'acteurs: les Djerbiens résidents, les Djerbiens de la diaspora, les travailleurs venus à Djerba à la recherche de sources de revenus et d'activités stables, les promoteurs intéressés par le développement de Djerba, les associations non gouvernementales, les collectivités locales, les entreprises publiques... chacun selon ses potentialités, ses capacités et ses aptitudes.

11-3-2. Moyens financiers

Le développement durable de Djerba ne se fera sans la mobilisation des différentes ressources financières mobilisables à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale. Ces ressources qui sont à la disposition des individus, des promoteurs, des collectivités locales, des institutions publiques, des organismes internationaux... doivent être mises à contribution, chacune selon les finalités de leur possesseur. Le principe de la **péréquation** entre les secteurs, les acteurs et les espaces, permettra d'assurer une **redistribution** des moyens financiers à investir dans les secteurs, dans les domaines et pour les catégories sociales prioritaires.

11.3-3. Moyens institutionnels

Le développement durable nécessite la création ou la réorganisation d'institutions et d'organismes chargés de la coordination des actions de développement. Celles-ci devraient englober et intégrer les efforts de conception, d'étude, d'aménagement, d'équipement, d'exécution, de suivi, d'évaluation... Les moyens institutionnels devraient être diversifiés et ouverts, sans restriction que celle de l'efficacité, à toutes les formes d'initiatives et d'organisation capables de contribuer au développement durable.

Conclusion

Il ressort de l'analyse des situations caractéristiques de l'état de l'environnement naturel et humain de Djerba, que l'on est passé d'un système de développement traditionnel, cohérent, en parfait équilibre avec l'environnement et résultant des expériences et de la mise en œuvre des technologies séculaires, à un système dont les composantes sectorielles fonctionnent indépendamment les unes des autres, malgré l'apparente rationalité du fonctionnement de chacune d'entre elles. L'absence de coordination entre ces composantes sectorielles a conduit à une perturbation des différents éléments du système et à une rupture de l'équilibre ancien.

On est donc passé d'un système de développement intégré et né de l'action de l'homme en accord avec son milieu, ses besoins et ses ressources, pour nous retrouver en présence d'un système qui s'impose à l'homme et dans lequel celui-ci est appelé à fournir un effort sans cesse croissant d'adaptation pour survivre et appelé à lutter continuellement contre des contraintes chaque jour plus pressantes, à la recherche d'un idéal mal défini et par conséquent difficile à atteindre.

De telles contraintes justifient les raisons qui motivent notre volonté de doter l'île de Djerba d'un Agenda 21 ayant pour objet de définir une stratégie de développement durable pour le 21ème siècle.

Ainsi, toute action nouvelle de développement susceptible d'altérer le mode de vie des Djerbiens nécessite un examen approfondi pour évaluer préalablement les retombées sur tous les éléments du système de développement à mettre en place. Il s'agit en somme, d'accorder une attention particulière à l'entité insulaire prise dans sa globalité et d'éviter la divergence des actions à entreprendre par les différents acteurs du développement. Les études d'impact qui doivent nécessairement accompagner tout projet de développement, seront autant de garanties pour éviter les déséquilibres et les divergences par rapport aux objectifs du développement durable de Djerba.

Quel modèle de développement pourrons-nous adopter?

Le modèle préconisé et tel qu'il ressort des constats établis, des analyses faites et des choix arrêtés, repose sur quatre postulats que nous énonçons ci-après formellement, distinctement et brièvement, mais qui sont en fait, imbriqués les uns aux autres et qui ont été abordés à différentes reprises dans les divers chapitres de l'Agenda.

1. Un développement pris en charge par les Djerbiens

Selon ce postulat, les Djerbiens doivent participer à l'élaboration de la stratégie de développement et ils doivent assurer sa mise en application. Celle-ci doit reposer sur leurs acquis passés et actuels. Elle doit donc être tirée de leur réalité profonde et elle doit avoir pour objectif de servir leurs intérêts. Les Djerbiens doivent être les acteurs du développement durable, dans le sens le plus large du terme et à tous les niveaux et dans les différentes phases.

Deux grands principes découlent de ce postulat et doivent être à la base de toute action à mener. Le premier principe suppose une large campagne de sensibilisation et d'explication des objectifs du développement durable et une réelle concertation qui sont donc à mener en vue d'obtenir l'adhésion de la population qui ainsi, fera sienne la stratégie arrêtée. Le deuxième principe découle naturellement du précédent et il suppose que les Djerbiens doivent, dès lors qu'ils ont adopté cette stratégie, être les principaux agents de sa mise en application.

2. Un développement pluriel dans un cadre unitaire

Tout en supposant l'adhésion à un modèle et à un cadre spatial unitaires, le développement durable de Djerba est obligatoirement un développement **multidimensionnel** car il implique la participation de différents acteurs, la promotion de divers secteurs et le développement des différents sous-espaces dont se compose Djerba.

Au niveau des différents secteurs **économiques**, la stratégie doit englober tous les secteurs. Ceux-ci doivent, à la fois, être tous mis à contribution, se compléter mutuellement, mais surtout, trouver les uns auprès des autres, l'appui nécessaire à leur propre développement.

Au niveau **social**, la stratégie suppose la participation des différents acteurs intervenant dans l'île de Djerba. Ce qui importe dans cette stratégie, ce n'est pas seulement de s'assurer la participation du plus grand nombre d'acteurs, mais surtout d'assurer le concours de toutes les aptitudes disponibles et qui peuvent contribuer selon leurs compétences et selon leurs sensibilités.

Sur le plan **spatial**, le développement doit toucher l'ensemble des sous-espaces qui composent l'île chacun selon ses potentialités connues ou à découvrir, déjà affirmées ou à promouvoir. L'action doit être menée dans une optique de complémentarité, de manière à ce que les parties de l'île contribuent à l'édification d'un système cohérent et global, dans lequel les principales composantes peuvent être en compétition incitative et de progrès, mais jamais en concurrence destructive et conflictuelle.

3. Un développement qui préserve les atouts

L'île de Djerba dispose d'un certain nombre d'atouts sur lesquels reposent les différentes initiatives de développement qui y sont entreprises. La stratégie à adopter dans l'Agenda 21 se doit de veiller scrupuleusement à leur pérennité.

Celle-ci, compte tenu du diagnostic établi, nécessite une double action :

- d'**assainissement** de la situation dégradée en vue de bâtir sur des fondations saines et sûres.
- de **mise en valeur** des atouts dans le but de les accroître, de les diversifier et surtout pour permettre leur adaptation aux changements et la durabilité de leur utilisation.

Il s'agit donc de restaurer un système en panne et de lui insuffler une dynamique nouvelle et durable.

4. Un développement ouvert sur le monde extérieur

Le développement durable de Djerba repose fondamentalement sur la relation à établir avec son environnement régional, national et international. L'ouverture sur le monde extérieur, marquée du sceau de la permanence et de l'accroissement des échanges, devra se faire à deux niveaux:

- au niveau de la prédisposition de Djerba de répondre aux besoins des différentes composantes sectorielles et spatiales de cet environnement et ce, en sélectionnant les besoins auxquels elle peut satisfaire en tirant profit de ses atouts et en s'organisant pour le faire le plus efficacement et le plus rapidement.
- au niveau de l'adhésion à toutes les **innovations** pour en tirer immédiatement le plus grand profit et afin de participer à l'élaboration et à la perfection de ces innovations pour les adapter à ses besoins propres. Cela pourra se faire en saisissant les différentes opportunités qui se présentent et en mettant à contribution les atouts dont elle dispose. Pour ne citer que les plus évidents, rappelons sa **renommée mondiale**, son **capital historique**, sa **diaspora** implantée partout dans le monde, aussi bien dans les milieux des affaires et des finances que dans ceux de la connaissance, du savoir et du savoir-faire.

Autant de moyens qui permettront à Djerba une insertion facile dans les réseaux mondiaux de l'économie. Cette insertion est, en fait, une condition majeure et un moyen adéquat pour une ouverture sur l'environnement extérieur compatible avec le développement durable.

Deuxième partie

Plan d'action pour un développement durable de l'île de Djerba.

Défi

Défi n°1 :
***Préserver un écosystème
insulaire fragile***

Que Faire?

Que faire pour :
**Assurer la préservation de l'écosystème
insulaire de Djerba**

Action

- Actions à mener :**
- La **protection des zones côtières** Nord et Nord-Est durement éprouvées par la construction hôtelière
 - Le **renforcement de la limitation des constructions** à proximité immédiate de la côte

Défi

Défi n°1 :
***Préserver un écosystème
insulaire fragile***
(Suite 1)

Que Faire?

Que faire pour :
**Protéger les menzels contre l'ensablement
et lutter contre la salinisation de la nappe**

Action

Actions à mener :

- la protection du bourrelet calcaire et la rationalisation de l'exploitation des carrières
- l'arrêt la destruction des tabias et l'incitation à la réfection et l'entretien des tabias existants.

Défi

Défi n°1 :
***Préserver un écosystème
insulaire fragile***
(Suite 2)

Que Faire?

Que faire pour :
**Assurer la protection de l'écosystème
littoral**

Action

Actions à mener :

- le classement de toutes les zones sensibles (dunes côtières, plages, sebkhas, lagunes, terrains salicicoles, palmeraies...)
- l'acquisition des zones fragiles les plus menacées de déstructuration par l'APAL
- la création de réserves naturelles

Défi

Défi n°1 :
***Préserver un écosystème
insulaire fragile***
(Suite 3)

Que Faire?

Que faire pour :
**Assurer la protection de
L'environnement insulaire**

Action

Actions à mener :

- la préparation de l'**inventaire exhaustif** de toutes les espèces du patrimoine biologique spécifique des milieux terrestres et marins de Djerba
- la conservation *in situ* des écosystèmes et des habitats naturels
- l'interdiction de l'arrachage et de l'incinération d'arbres qui font partie du patrimoine floristique et paysager de l'île
- la création d'arboretum et de réserves naturelles abritant les espèces végétales de l'île
- l'intégration de la richesse floristique de l'île dans les circuits à développer pour promouvoir un tourisme écologique et culturel à Djerba
- la mise en œuvre de programmes de sensibilisation, d'éducation et de formation technique et scientifique

Défi

Défi n°2 :
***Résoudre les problèmes
d'accessibilité et de circulation liés
à l'insularité***

Que Faire?

Que faire pour :
Réduire les contraintes de l'insularité

Action

Actions à mener :

- Le développement de liaisons maritimes avec les civilisations et les marchés d'outre-mer proches et lointains
- Le développement de liaisons maritimes avec les villes ports de la Tunisie orientale (Tunis, Sfax, Gabès, Zarzis...) qui permettront de développer un trafic de cabotage pour les voyageurs et pour les produits pondéreux
- l'amélioration des services de transbordement et ce par l'optimisation des rotations et par le recours à des car-ferries de grande capacité
- l'application stricte de la limitation de vitesse actuellement en vigueur (moins de 70 km/heure sur l'ensemble de l'île
- l'aménagement de pistes cyclables à réserver aux vélos et aux vélomoteurs
- la réduction la tendance actuelle à couvrir d'asphalte le quasi totalité du réseau de pistes de l'île.
- Le développement du transport collectif de voyageurs

Défi

Défi n°3 :
**Promouvoir un développement agricole,
rural et marin durable**

Que Faire?

Que faire pour :
Promouvoir une agriculture et un milieu rural durables

Action

Actions à mener :

- La participation du tourisme, qui profite indirectement de l'action des djerbiens pour préserver un paysage légendaire, par une modeste part de ses ressources pour entretenir le milieu rural et le paysage arboricole qui constituent l'une des bases de sa prospérité.
- la réfection des tabias et par leur consolidation par des agaves
- l'interdiction stricte de la construction des murs à la place des tabias.
- la plantation en parallèle des tabias d'une ou de deux lignes d'amandiers, d'abricotiers et de pêchers qui tireraient profit de l'humidité excédentaire le long des voies
- L'interdiction du pacage
- La recherche de solutions aux problèmes d'émiettement de la propriété foncière
- la constitution d'un fichier cadastral
- l'inventaire de tout le parcellaire existant et l'élaboration d'un classement culturel donnant toutes les caractéristiques de l'occupation du sol actuelle et antérieure sur l'île
- la mise en place d'une banque de données cadastrales et sa gestion par un système d'information géographique,
- L'incitation au remembrement foncier
- L'adoption d'un mécanisme de lutte contre l'abandon des terres pendant de longues années.
- la promotion d'appellations contrôlées pour la commercialisation des produits agricoles
- La promotion pour l'huile d'olive du label "produit garanti exclusif de Djerba, sans engrais artificiels, sans traitements chimiques, d'olives cueillies à la main et traitées sous pression et à froid"
- la prohibition absolue de l'arrachage d'oliviers anciens

Défi

Défi n°3 :
Promouvoir un développement agricole, Rural et marin durable
(Suite 1)

Que Faire?

Que faire pour :
Sauvegarder les ressources en eau à un niveau jugé optimal

Action

- Actions à mener :**
- Préparation d'un un inventaire précis des ressources en sols et en eaux afin de déterminer les besoins des terres à irriguer

Que Faire?

Que faire pour :
Développer les cultures irriguées

Action

- Actions à mener :**
- la promotion de systèmes d'irrigation faiblement consommateur d'eau

Défi

Défi n°3 :
**Promouvoir un
développement agricole,
rural et marin durable**
(Suite 2)

Que Faire?

Que faire pour :
**Assurer l'apport de nouvelles ressources
en eau pour augmenter les superficies
irriguées à Djerba**

Action

- Actions à mener :**
- la purification des eaux usées
 - le dessalement des eaux du Miocène
 - le captage des eaux de pluie par les hôtels

Défi	<p style="text-align: center;">Défi n°3 : Promouvoir un développement agricole, rural et marin durable (Suite 3)</p>
Que Faire?	<p style="text-align: center;"><u>Que faire pour :</u> Assurer l'encadrement des agriculteurs de Djerba</p>
Action	<p style="text-align: center;"><u>Actions à mener :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• La mise en place et l'équipement d'une Station de Recherche et d'Amélioration Agronomique (SRAA)
Que Faire?	<p style="text-align: center;"><u>Que faire pour :</u> Exploiter rationnellement les ressources de la mer</p>
Action	<p style="text-align: center;"><u>Actions à mener :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• La préparation d'un plan d'action visant à limiter la surexploitation des ressources marines

Défi

Défi n°3 :
Promouvoir un
développement agricole,
rural et marin durable
(Suite 4)

Que Faire?

Que faire pour :
Réduire le phénomène de dégraissement
et d'érosion des plages

Action

- Actions à mener :**
- Le contrôle des constructions sur le littorale et leur suivi

Défi

Défi n°3 :
**Promouvoir un
développement agricole,
rural et marin durable**
(Suite 5)

Que Faire?

Que faire pour :
**Assurer la protection des ressources
halieutiques**

Action

- Actions à mener :**
- L'intensification du contrôle pour faire appliquer la réglementation
 - Le développement de l'aquaculture
 - La sensibilisation des acteurs
 - Un programme de sensibilisation et d'éducation à la protection des ressources halieutiques. destinée aux pêcheurs et aux exploitants de la mer

Défi

Défi n°3 :
Promouvoir un
développement agricole,
rural et marin durable
(Suite 6)

Que Faire?

Que faire pour :
Sauvegarder la pêche par les petites
embarcations côtières

Action

- Actions à mener :
- La recherche d'une adaptation des prélèvements aux ressources existantes et l'incitation à la promotion des pêcheries fixes

Défi

Défi n°3 :
**Promouvoir un
développement agricole,
rural et marin durable**
(Suite 7)

Que Faire?

Que faire pour :
**lutter contre toutes les formes de pollution
de la mer et d'agression à sa biodiversité**

Action

- Actions à mener :**
- L'arrêt total des rejets marins de phosphogypse dans le Golfe de Gabès
 - L'activation de la circulation vers la haute mer par les chenaux à aménager sous la chaussée, pour la mer de Boughrara

Défi

Défi n°4 :
Promouvoir le développement des ressources et des capacités humaines

Que Faire?

Que faire pour :
Assurer de meilleures conditions d'insertion des populations défavorisées et mal intégrées dans les processus de développement

Action

- Actions à mener :**
- La préparation d'un programme d'insertion des populations défavorisées et particulièrement les populations non intégrées dans les réseaux de l'émigration et de l'activité touristique

Défi

Défi n°4 :
Promouvoir le développement des ressources et des capacités humaines
(Suite 1)

Que Faire?

Que faire pour :

Hisser Djerba à des niveaux d'équipement et d'encadrement qui répondent aux besoins croissants d'une population de plus en plus exigeante en matière de qualité et d'efficacité des services de santé

Action

Actions à mener :

- L'amélioration des niveaux d'équipement de santé

Défi

Défi n°4 :
Promouvoir le développement des ressources et des capacités humaines
(Suite 2)

Que Faire?

Que faire pour :
Renforcer les capacités de formation de niveau supérieur à Djerba et promouvoir la formation universitaire dans une île

Action

- Actions à mener :**
- La promotion des études de prospective pour hisser Djerba à un niveau de compétitivité digne de sa renommée à l'échelle mondiale et actuellement limitée au seul domaine touristique

Défi

Défi n°4 :
**Promouvoir le développement des
ressources et des capacités humaines**
(Suite 3)

Que Faire?

Que faire pour :
**Promouvoir la recherche et la
technologie de pointe**

Action

- Actions à mener :**
- La création d'un technopole alliant des laboratoires de recherche en technologies de pointe et des activités industrielles utilisant de telles technologies

Défi

Défi n°4 :
Promouvoir le développement des ressources et des capacités humaines
(Suite 4)

Que Faire?

Que faire pour :
Assurer la prise en charge du développement de Djerba par les Djerbiens eux-mêmes

Action

Actions à mener :

- une sensibilisation accrue des différentes catégories de la population djerbienne aux problèmes de durabilité des actions qu'elles entreprennent
- La valorisation de la prise en compte de l'intérêt commun, qui était à la base de la solidarité communautaire djerbienne
- Un programme de sensibilisation des jeunes et des enfants d'émigrés rapatriés pour poursuivre leurs études à Djerba.

Défi

Défi n°4 :
Promouvoir le développement des ressources et des capacités humaines
(Suite 5)

Que Faire?

Que faire pour :
Faire de Djerba un espace de tolérance et de gestion pacifique des différences culturelles et culturelles

Action

- Actions à mener :**
- La sauvegarde des liens tissés par les djerbiens avec l'extérieur qui peuvent être porteurs de dynamiques de développement à l'intérieur de leur île

Défi

Défi n°5 :
Promouvoir un tourisme durable

Que Faire?

Que faire pour :
Développer et promouvoir un tourisme diversifié, respectueux de l'environnement et des spécificités de l'île

Action

Actions à mener :

- L'amélioration de la localisation et de la qualité des unités touristiques en oeuvrant **pour :**
 - une meilleure intégration spatiale des unités hôtelières
 - développer des règlements et des normes spécifiques d'urbanisme, de qualité des constructions
- la définition d'un programme d'amélioration des rendements écologiques et environnementaux de l'activité touristique à Djerba
- l'incitation des hôteliers à récupérer les eaux de pluie et les utiliser pour l'arrosage
- l'incitation des hôteliers à recycler les eaux usées et les utiliser pour les jardins des hôtels

Défi

Défi n°5 :
Promouvoir un tourisme durable
(suite 1)

Que Faire?

Que faire pour :
Déconcentrer le tourisme des zones balnéaires en l'ouvrant sur l'intérieur de l'île

Action

- Actions à mener :**
- L'élaboration d'un programme de valorisation des ressources en paysages et en patrimoine naturel et culturel de l'île
 - La préparation d'un plan d'investissement dans le tourisme culturel et écologique et de qualité à Djerba
 - Le développement d'un plan de promotion de tourisme de circuit et de tourisme nature à Djerba

Défi

Défi n°6 :
Insérer Djerba dans des réseaux mondiaux de production, d'échanges et de communications

Que Faire?

Que faire pour :
Se tailler une place dans les espaces de production et dans les marchés futurs

Action

Actions à mener :

- L'exploitation de la place de choix occupée par les Djerbiens pour tisser les réseaux de connaissances et d'amitiés qui représentent le terrain fertile de toute coopération à l'échelle internationale.
- L'initiation et le développement des relations de **partenariat** avec les îles de la Méditerranée et des autres régions du monde
- Le développement du partenariat avec les promoteurs originaires des ces îles de la Méditerranée
- Le développement du **jumelage** de Djerba avec des villes et des îles ayant des acquis en

Défi

Défi n°6 :
Insérer Djerba dans des réseaux mondiaux de production, d'échanges et de communications
(Suite 1)

Que Faire?

Que faire pour :
Développer les infrastructures et les équipements de télécommunication et de télématique

Action

- Actions à mener :**
- Un programme de développement de la communication assurant l'efficacité et la compétitivité
 - La formation de cadres capables de maîtriser la technologie de pointe que requiert la mise en œuvre et l'entretien du matériel de télécommunication et de télématique.

Défi

Défi n°6 :
Insérer Djerba dans des réseaux mondiaux de production, d'échanges et de communications
(Suite2)

Que Faire?

Que faire pour :
Développer des productions de haute valeur et à technologie de pointe

Action

Actions à mener :

- Le développement de l'insertion dans les réseaux de l'économie mondiale en misant sur la commercialisation à l'étranger de produits agricoles et artisanaux répondant à des normes strictes et garantissant un label de qualité.
- La production des biens agricoles et artisanaux à haute valeur ajoutée
- Le développement de la coopération avec les laboratoires de recherche en technologie de pointe et des moyens de communications et de transports performants et rapides

Défi

Défi n°6 :
Insérer Djerba dans des réseaux mondiaux de production, d'échanges et de communications
(Suite3)

Que Faire?

Que faire pour :
Développer des activités commerciales à l'échelle internationale

Action

- Actions à mener :**
- La recherche de débouchés pour les produits djerbiens
 - Le développement des activités d'import et d'export à l'échelle internationale
 - Le développement du commerce exempt de taxes

Défi

Défi n°7 :
Développer des établissements humains durables

Que Faire?

Que faire pour :
Sauvegarder l'organisation socio-spatiale typique de Djerba

Action

Actions à mener :

- La révision des règlements d'urbanisme des Plans d'Aménagement Urbain couvrant le territoire de l'île
- La préparation d'un cahier de charge définissant les règles de l'occupation de l'espace et de l'urbanisme dans l'île
- Le traitement des impacts des activités touristiques sur l'organisation socio-spatiale sur le territoire de l'île et la définition des mesures d'accompagnement garantissant la sauvegarde de l'organisation typique de Djerba
- Le suivi des études d'impact approuvées pour la construction des hôtels
- La préparation d'un plan de sauvegarde de l'habitat typique le « menzel » définissant les mécanismes institutionnels et financiers de l'incitation des propriétaires à la sauvegarde de leurs « menzels »

Défi

Défi n°7 :
Développer des établissements humains durables
(Suite 1)

Que Faire?

Que faire pour :
Maîtriser le développement spontané des activités liées au tourisme fait au détriment des zones agricoles et des zones naturelles fragiles

Action

Actions à mener :

- La révision des PAU pour introduire une réglementation spécifique au développement des activités d'accompagnement du tourisme et tenir compte de la spécificité de l'habitat djerbien qui n'est ni totalement urbaine, ni totalement rurale.
- La mise en place d'un observatoire du développement à Djerba

Défi

Défi n°7 :
Développer des établissements humains durables
(Suite2)

Que Faire?

Que faire pour :
Assurer une gestion rationnelle de l'espace et des établissements humains de Djerba

Action

Actions à mener :

- La dotation de l'île d'outils de gestion de l'espace appropriés et adaptés à la spécificité de l'île
- La formation du personnel municipal
- La formation des élus municipaux
- Une conception de l'aménagement de manière globale et unifiée
- La conception d'un instrument de cohérence de l'aménagement de l'espace qui tient compte de la spécificité de l'habitat djerbien et de son architecture typique et adaptée au milieu et aux besoins des habitants.
- La préparation d'un inventaire cadastral détaillé
- la préparation d'un plan de mise à niveau des programmes d'aménagement, d'équipement et d'infrastructures des zones touristiques-
- La création d'une Agence de Développement et d'Aménagement de Djerba

Défi

Défi n°8 :
Promouvoir et mieux mettre en valeur le patrimoine culturel

Que Faire?

Que faire pour :
Sauvegarder et assurer la promotion du patrimoine culturel de l'île dans le processus de développement durable de Djerba

Action

Actions à mener :

- L'actualisation et la poursuite des programmes de sauvegarde des monuments historiques
- Le classement de nouveaux monuments
- La définition des servitudes pour tous les monuments
- La préservation de l'architecture typique de l'île et le maintien de l'esthétique de qualité qui prévaut à Djerba
- La promulgation d'incitations financières pour la réhabilitation des fondouks, des ateliers de tissage et des habitations traditionnelles
- La promotion de circuits de visites culturels, dotés de tous les supports documentaires, afin de permettre une meilleure perception du patrimoine
- L'enregistrement de la mémoire des anciens à l'aide des moyens perfectionnés
- L'encouragement des initiatives qui tendent à créer une fondation pour l'étude de l'édition des manuscrits
- La création d'un musée de synthèse digne du patrimoine de Djerba, qui sera un lieu de recherche et de promotion en matière de patrimoine, ainsi qu'un centre culturel en matière de diffusion de la culture du patrimoine

Défi

Défi n°9 :
Développer des outils de gestion et des indicateurs de suivi du développement durable

Que Faire?

Que faire pour :
Assurer la contribution du djerbien à la gestion du développement durable à l'avenir

Action

- Actions à mener :**
- La valorisation de la participation du djerbien durant des siècles au maintien de l'équilibre de l'écosystème djerbien.
 - L'enregistrement de la mémoire des anciens portant sur les apports du djerbien au maintien de l'équilibre de l'écosystème djerbien

Défi

Défi n°9 :
Développer des outils de gestion et des indicateurs de suivi du développement durable
(Suite 1)

Que Faire?

Que faire pour :
Développer des outils de gestion du développement durable

Action

- Actions à mener :**
- La préparation d'un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur couvrant la totalité du territoire de l'île
 - La mise en valeur du savoir faire populaire et l'intégration des activités traditionnelles dans le processus de développement.
 - La préparation de programme de valorisation des potentialités naturelles, artistiques, culturelles de Djerba

Défi

Défi n°9 :
Développer des outils de gestion et des indicateurs de suivi du développement durable
(Suite 2)

Que Faire?

Que faire pour :
Développer des indicateurs de suivi du développement

Action

- Actions à mener :**
- développer un centre de recherche et de documentation sur Djerba
 - créer un observatoire de l'environnement insulaire de Djerba basé sur un réseau d'information et d'informateurs
 - mettre en place un tableau de bord du développement , informatisé et mis à jour périodiquement

Défi

Défi n°10 :
**Rationaliser la
consommation d'énergie et
maîtriser les nuisances**

Que Faire?

Que faire pour :
Assurer l'autonomie énergétique de l'île

Action

Actions à mener :

- Le développement des énergies renouvelables existantes. sur son territoire telles que le solaire, la marémotrice, l'éolienne
- La promotion de l'utilisation de l'énergie solaire particulièrement pour la dé-salinisation de l'eau et la climatisation

Défi

Défi n° 10 :
**Rationaliser la
consommation d'énergie et
maîtriser les nuisances**
(Suite 1)

Que Faire?

Que faire pour :
Maîtriser les nuisances

Action

Actions à mener :

- La réglementation de la collecte des déchets, des huiles et des déchets dangereux classés dangereux. et de leur élimination, en tenant compte des spécificités de l'île et des contraintes de l'insularité
- L'adoption d'un programme spécial de valorisation du tri sélectif et de la valorisation des déchets ménagers pour Djerba

Défi

Défi n°11 :
Adapter le cadre institutionnel pour le développement durable dans le cadre d'un partenariat entre les différents acteurs

Que Faire?

Que faire pour :
Adapter le cadre institutionnel pour assurer le développement durable de l'île de Djerba

Action

Actions à mener :

- La mobilisation de l'adhésion de la population et de tous les opérateurs à la mise en oeuvre de la stratégie de développement durable
- L'implication pleine et responsable de la population dans la mise en oeuvre du plan d'action de l'Agenda 21 pour un développement durable de Djerba
- Une grande toilette doit être opérée au cadre institutionnel pour changer les modes de planification et de gestion de son territoire à Djerba.
- La mise en place d'une autorité coordonnatrice du développement durable dans l'île.

Défi

Défi n°11 :
**Adapter le cadre institutionnel
pour le développement durable
dans le cadre d'un partenariat
entre les différents acteurs**
(Suite 1)

Que Faire?

Que faire pour :
**Initier des processus de développement
Durable dans un cadre de partenariat
Entre les différents acteurs**

Action

- Actions à mener :**
- L'engagement des opérateurs dans un processus de développement basé sur un partenariat impliquant tous les concernés par le développement sur le territoire de l'île
 - L'établissement d'un code de partenariat et l'adoption d'un pacte de solidarité et de complémentarité pour le développement durable de l'île
 - L'établissement d'un plan programme de mise en valeur et de protection de l'environnement et du patrimoine naturel et culturel pour tout le territoire de l'île

Troisième partie

Problématique du développement durable de l'île de Djerba

Problématique du développement durable de Djerba

L'initiative de l'Association de Sauvegarde de l'île de Djerba en vue d'élaborer un Agenda 21 pour le développement durable de Djerba s'inscrit dans le cadre des actions engagées par l'Association pour la sauvegarde du patrimoine de l'île et des dynamiques d'ensemble, à l'échelle nationale et internationale, qui assoient les bases d'une culture de la protection de l'environnement et du développement durable.

L'élaboration de cet Agenda 21 relève aussi d'une dynamique de changement dans les modèles de développement qui caractérisent la période de transition par laquelle passe Djerba et l'ensemble de la Tunisie orientale. Le modèle d'avant le développement du tourisme balnéaire de masse se basait sur la recherche d'un équilibre entre les ressources locales et les ressources externes issues des transferts des émigrés hors de l'île. Avec le tourisme, Djerba a continué de vivre des ressources externes tout en intensifiant l'exploitation des ressources locales et plus particulièrement celles de l'écosystème littoral. La surexploitation des ressources internes de l'île et de son environnement marin immédiat, menace les bases de la prospérité de Djerba. Une conception du développement qui œuvre pour une préservation des ressources locales devient un impératif primordial pour tous ceux qui agissent en vue d'initier et d'affermir le développement durable de Djerba.

Cet objectif doit être l'œuvre de tous les acteurs du développement et plus particulièrement des Djerbiens (surtout la population habitant l'île). La prise en charge autonome des processus de développement est une obligation pour les Djerbiens soucieux de préservation du patrimoine de leur île pour garantir à leurs descendants un cadre de vie meilleur que celui dans lequel, eux et leurs ancêtres, ont vécu. Les capacités humaines et matérielles développées par les Djerbiens résidents ainsi que celles des Djerbiens de la diaspora, sont des atouts qu'il est impératif de mobiliser en vue du développement durable de Djerba.

Cet impératif d'un développement endogène basé sur les capacités et les réseaux développés par les Djerbiens résidents et émigrés, ne signifie nullement la fermeture et le cloisonnement à l'intérieur des limites et des contraintes de l'insularité. En tant qu'île, Djerba constitue un écosystème fragile dont les ressources limitées ont toujours représenté des contraintes devant un développement local proportionnel aux ambitions des Djerbiens. La sagesse développée dans la mise en valeur et dans l'exploitation rationnelle des ressources réduites s'est faite au fil du temps par l'expérimentation empirique et par la pratique d'une population laborieuse. Les seuils atteints dans l'exploitation des ressources de l'environnement insulaire ont été déterminés, à la fois par les limites du milieu naturel et par le niveau de développement

technologique. Ils ont entraîné la nécessité de réduire la pression humaine sur l'environnement par l'émigration hors de Djerba du surplus de la croissance démographique. Cette ouverture sur l'environnement extérieur, induite par une adaptation aux contraintes du milieu et par les limites du progrès technologique, a été doublement bénéfique pour Djerba, en réduisant la pression humaine et en initiant la conquête d'espaces pouvant fournir les compléments de ressources nécessaires pour les Djerbiens.

Tirant profit de cette tradition d'ouverture, le développement durable de Djerba ne se fera pas sans une ouverture sur les réseaux mondiaux de production, d'échange et de communication que la mondialisation de l'économie imposera dans l'avenir proche et lointain. Le rayonnement international de Djerba et des Djerbiens, initié depuis longtemps en parallèle avec l'émigration et en liaison avec l'exercice du commerce international, est un autre atout à valoriser et à capitaliser pour le développement de l'île.

Parmi les zones côtières de la Tunisie orientale, Djerba se distingue par les atouts et les contraintes de l'insularité. Djerba qui a, en commun avec le littoral oriental de la Tunisie, l'ancienneté et l'intensification de la mise en valeur des ressources locales, s'en distingue par la fragilité de l'écosystème insulaire face aux actions de mise en valeur de plus en plus intenses. Les ressources limitées d'un espace insulaire de dimension réduite et la densification accrue des hommes et des activités basées sur l'exploitation des ressources de l'écosystème littoral sont les principales contraintes du développement durable de Djerba. Dans l'avenir, il faudra rechercher des modes de développement qui tiennent compte de ces contraintes et se basent sur des ressources diversifiées et de plus en plus issues d'activités reliées à l'extérieur et prises en charge par les Djerbiens.

Les dimensions du développement durable étant forcément plurielles, elles supposent des interventions multiples prises en charge par les différents acteurs et intégrant les diverses parties de l'île dans une entité indivisible et fonctionnelle. Les objectifs visés et les actions et moyens à mettre en œuvre pour le développement durable de Djerba seront présentés dans les différents chapitres de cet Agenda 21 à la suite de la présentation des principaux problèmes actuels et futurs. Tout en s'insérant dans les principaux objectifs et en étant dans la continuité de l'Agenda 21 de la Tunisie, l'équipe pluridisciplinaire chargée de l'élaboration de l'Agenda 21 de Djerba, a privilégié l'approfondissement des problèmes et des actions à mener qui tiennent compte de Djerba en tant qu'écosystème insulaire fragile et sérieusement menacé de dégradation. De ce fait, plusieurs actions individualisées dans des chapitres autonomes des Agenda 21 ont été regroupées dans des chapitres révélant mieux la spécificité djerbienne et mettant en relief plus clairement les interactions entre les différents composants de l'environnement naturel et humain.

Quatrième partie

Les principales contraintes identifiées à Djerba

Les principaux atouts identifiés

Les principaux atouts identifiés à Djerba sont :

- L'ouverture sur l'environnement extérieur, induite par une adaptation aux contraintes du milieu et par les limites du progrès technologique, a été doublement bénéfique pour Djerba, en réduisant la pression humaine et en initiant la conquête d'espaces pouvant fournir les compléments de ressources nécessaires pour les Djerbiens.
- Le rayonnement international de Djerba et des Djerbiens, initié depuis longtemps en parallèle avec l'émigration et en liaison avec l'exercice du commerce international, est un autre atout à valoriser et à capitaliser pour le développement de l'île
- Les espèces végétales et animales de Djerba, qui constituent les ressources biologiques de l'île, forment un véritable patrimoine nécessitant inventaire, protection, préservation et conservation
- L'existence de nombreux bouquets majestueux de palmiers qui constituent des éléments de base du patrimoine paysager
- Les tabias caractéristiques paysagères de l'île
- Le caractère pittoresque de l'accès à l'île par bac, un des charmes de Djerba
- Djerba a toujours constitué un espace de tolérance et de gestion pacifique des différences culturelles et culturelles surtout à travers la cohabitation de la communauté musulmane et de la communauté juive
- L'île de Djerba constitue l'un des plus importants pôles de développement touristique du pays
- L'existence de sites naturels fragiles, d'une qualité écologique exceptionnelle
- L'ouverture des Djerbiens sur l'étranger

- Djerba se caractérise par un patrimoine paysager naturel exceptionnel et un patrimoine historique et culturel très riche
- Djerba se caractérise par l'originalité des modes d'organisation spatiale et sociale de ses établissements humains
- Le développement à Djerba est la résultante de la symbiose entre les hommes et leur environnement, reflet de l'équilibre recherché entre les potentialités du milieu et les besoins des hommes.
- L'unité de base de l'organisation socio-spatiale de l'habitat Djerbien constituée du "menzel", qui est à la base d'une exploitation agricole abritant également l'habitation et accessoirement l'atelier de tissage
- Le mode d'organisation socio-spatiale typique de Djerbest basé sur les Menzels qui forment des Houmas reliés entre elles par un réseau de pistes se recoupant dans des centres d'échanges constitués des souks
- Un patrimoine matériel concrétisé par un legs diversifié fruit de plus de 25 siècles d'histoire
- Un patrimoine immatériel constitué par la somme des connaissances et de savoir-faire, de rites et de coutumes
- La participation du djerbien durant des siècles au maintien de l'équilibre de l'écosystème djerbien
- L'île de Djerba forme un substrat solide et bien ancré d'un mode de vie traditionnel, et une plate-forme de civilisations millénaires renfermant un nombre impressionnant d'éléments de grandes valeurs historiques, culturels et naturels

Cinquième partie

Les principaux atouts identifiés à Djerba

Les principales contraintes identifiées

Les principales contraintes au développement durable identifiées à Djerba sont :

- La fragilité de l'écosystème insulaire face aux actions de mise en valeur de plus en plus intenses.
- La limitation des ressources dans un espace insulaire de dimension réduite et une densification accrue de la population et des activités basées sur l'exploitation des ressources naturelles.
- Un écosystème insulaire doté de ressources naturelles limitées et menacées de dégradation et de disparition du fait d'une surexploitation
- Les modalités d'accès à l'île constituent un obstacle à la fluidité de la circulation des visiteurs de l'île
- le littoral constitue à la fois la zone la plus convoitée et la plus menacée
- Le rythme alarmant des activités humaines.
- L'abandon de variétés locales traditionnelles de nombreuses espèces végétales menace la biodiversité
- La pollution de l'environnement par les gaz d'échappement et par le bruit des poids lourds et des véhicules roulant à grande vitesse
- L'abandon des terres, des ghabas de palmiers et des plantations arboricoles (fraoua et jnène)
- Le morcellement extrême des terres soumises à une exploitation permanente ou occasionnelle ainsi que la complexité des droits de propriété sur des parcelles modestes
- L'exploitation des nappes au-delà de leurs capacités
- Des carences de l'encadrement agronomique.

- L'absence de groupements associatifs de développement agricole

- La pollution d'origine chimique (phosphogypse) a entraîné l'eutrophisation du milieu et la disparition des espèces habituellement pêchées

- La nature contraignante de la communication de la mer de Boughrara avec la haute mer à l'Est suite à la réalisation de la chaussée d'El Kantara

- L'absence de mesures d'accompagnement pouvant permettre d'accueillir dans de bonnes conditions la main d'œuvre employée dans les unités hôtelières

- La dépendance de Djerba de son environnement externe pour sa survie

- La densification du bâti et à sa concentration autour des anciens centres d'échanges et le long des routes et des pistes, suite aux pressions urbaines exercées par la population

- Les morcellements successifs induits par l'héritage aggravent les problèmes fonciers

- L'occupation intensive de la frange littorale Nord et Nord-Est par les hôtels et par les installations para-hôtelières le long des la routes.

- Le développement spontané des activités liées au tourisme fait au détriment des zones agricoles et des zones naturelles fragiles

- La spécificité de l'habitat djerbien qui n'est ni totalement urbain, ni totalement rural

- L'absence d'outils appropriés et adaptés à la spécificité de l'île pour maîtriser la gestion de l'espace et des établissements humains.

- Un patrimoine matériel insuffisamment inventorié

- L'harmonieuse adaptation de l'homme à son milieu naturel à Djerba s'est vue fragilisée et menacée par les pressions de l'urbanisation, les mouvements des populations, l'utilisation excessive des ressources naturelles et la faiblesse du processus de conservation et de protection du patrimoine culturel, historique et naturel engagé sur son territoire.

Association pour la sauvegarde de l'île de Djerba

- La nature du cadre juridique et réglementaire régissant le développement sur le territoire de l'île, a été à l'origine des nombreuses altérations au patrimoine naturel et culturel
- L'île de Djerba n'a jamais été considérée comme une entité unique devant faire l'objet d'une planification de l'utilisation des sols et régie des règles de gestion du développement applicables sur la totalité de son territoire.
- L'île de Djerba constitue aujourd'hui trois territoires municipaux qui coopèrent ensemble rarement et ne se concertent pratiquement pas sur les questions de développement sur l'île
- La multiplicité des intervenants et l'absence d'une délimitation précise des missions et attributions de chaque opérateur ont été à l'origine de nombreux dérapages constatés au niveau de la gestion du territoire de l'île.

Sixième partie

الأجندا 21 من أجل تنمية مستدامة في جزيرة جربة

الأجندا 21 من أجل تنمية مستدامة بجزيرة جربة

إشكالية التنمية المستدامة بجزيرة جربة

تدرج مبادرة جمعية صيانة جزيرة جربة الرامية إلى إنجاز "أجندا 21" من أجل تنمية مستدامة بجزيرة جربة، في إطار المساعي التي تقوم بها بغرض صيانة التراث وتأسيس ثقافة حماية المحيط والتنمية المستدامة والتفعيل الجماعي، وتواكب الحركة السائدة على المستوى الوطني والعالمي في هذا المجال. كما ينخرط إنجاز أجندا 21 ضمن حركة تسعى إلى بناء تصورات تنموية تتلاءم مع طبيعة المرحلة الانتقالية التي تمرّ بها الجزيرة وكامل المنطقة الشرقية للبلاد التونسية.

كان النمط التنموي في الجزيرة في الفترة السابقة للطفرة السياحية الساحلية، يسعى إلى تحقيق التوازن بين الموارد المحلية المحدودة وبين ما توفره الموارد الخارجية من خلال الهجرة المكثفة لأهالي جربة. لكن مع بروز ظاهرة السياحة، شهدت الجزيرة استغلالا مكثفا لمواردها المحلية، مما أدى إلى انتهاك منظومتها البيئية الساحلية. هذا الاستغلال المكثف لمواردها المحلية ومحيطها البحري، صار يهدّد أسس ازدهار جزيرة جربة. إن بناء تصوّر تنموي يضمن المحافظة على الموارد المحلية صار اختيارا حتميا بالنسبة لكل من يسعون إلى تأسيس تنمية مستدامة في جزيرة جربة، ولكل العناصر الفاعلة في التنمية، وبصفة خاصة سكان الجزيرة، لأنه الوحيد الذي يضمن حماية تراثهم وضمان إطار معيشي أفضل لأبنائهم في المستقبل.

إلا أنّ حتمية تنمية الجزيرة من الدّاخل المناط بعهدة الجريين المقيمين داخل الجزيرة وخارجها من المهاجرين، لا تعني البتة الانغلاق داخل حدود الجزيرة والتخبّط مع مصاعب الحياة التي تفرض فيها بحكم طبيعتها. إذ ورغم هشاشة المنظومة البيئية في الجزيرة وقلة مواردها وما يفرضه ذلك من قيود تحدّد من حجم التنمية، فقد تعامل الإنسان على مرّ العصور فيها بحكمة طوّرتها التجربة الميدانية ومحدودية الموارد، ممّا جعله يحسن تعهّد الثروات ويتصرّف فيها بعقلانية. فكان يحرص دوماً على تحديد سقف في استغلال الموارد لا يتجاوزه أبداً، تتجت عنه ضرورة ملحة لتقليص الضغط السكاني والديمغرافي على المحيط وفتح المجال للهجرة إلى خارج الجزيرة.

هذا الانفتاح على المحيط الخارجي أفاد جربة من جانين على الأقلّ، إذ مكّنت من ناحية من الحدّ من الضغط السكاني، ومن ناحية أخرى من كسب فضاءات إضافية كانت كفيّلة بتوفير موارد مادية هامة لأهالي جربة.

كما أنّ هذا الانفتاح على الخارج، الذي تحوّل إلى تقليد منذ زمن بعيد، مكّن التنمية المستدامة في جربة من إدراك الشبكات العالمية للإنتاج والتبادل التجاري والاتصال، التي ستفرض عولمة الاقتصاد التعامل معها في القريب العاجل أو البعيد. إن الإشعاع العالمي الذي انطلق منذ زمن بعيد بالتوازي مع حركة الهجرة وممارسة التجارة العالمية، مكسب جدير بأن يحسب ويبرز ويعتبر في تناول إشكالية التنمية المستدامة في جربة.

تتشرك المنظومة البيئية الجربية مع منظومات الساحل الشرقي للبلاد التونسية، في استثمارها المكثّف والعريق للموارد المحلية، إلا أنّها تختلف عنها في هشاشتها وعدم قدرتها على تحمّل استثمارات

تتفاقم باستمرار. إنّ قلة الموارد الطبيعيّة داخل مساحة ضيقة ومحدودة والنمو السكانيّ المكثّف والاستغلال المتواصل للموارد التي توفرها المنظومة الساحليّة، تعتبر أبرز العقبات أمام تنمية مستديمة في جربة. لذلك فإنّ البحث عن أنماط تنموية تأخذ هذه الضغوطات بعين الاعتبار وتعمل على تنويع الموارد بالاعتماد على أنشطة متّصلة بمخارج الجزيرة.

إنّ أبعاد التنمية المستديمة متعدّدة وهي تفترض تدخّل مختلف الأطراف الفاعلة ومختلف مناطق الجزيرة برؤيا تجعل منها وحدة وظيفية متماسكة.

بعد طرح المشاكل الحاليّة والمستقبلية التي تتعرض إليها جزيرة جربة، سوف تتطرق في مختلف فصول هذا العمل إلى أهداف التنمية المستديمة ووسائل العمل اللازمة لتحقيقها، وذلك في إطار الأهداف المطروحة على المستوى الوطني ضمن أجندا 21 للبلاد التونسيّة وتواصلها. كما رجّح فريق العمل متعدّد الاختصاصات، الذي صاغ الأجندة 21 لجزيرة جربة، تعميق النظريّات في المشاكل المطروحة وفي الحلول العمليّة الذي يتعيّن اتباعها بغرض إيجاد الصيغ الكفيلة ببناء تنمية مستديمة تأخذ بعين الاعتبار هشاشة المنظومة البيئيّة في الجزيرة والأخطار التي تتهدّدها.

الإجراءات العملية والأولويات

- 1- ضمان بقاء المنظومة البيئية للجزيرة وتنمية التنوع البيولوجي فيها .
- 2- إيجاد حلول لمشاكل العبور إلى الجزيرة وتحسين اوضاع الطرقات والتنقل فيها .
- 3- تنمية الزراعات البعلية ذات المنتج المتميز .
- 4- تنمية الزراعات السقوية في حدود الموارد المتوفرة .
- 5- وضع حد للاستغلال المفرط للموارد البحرية .
- 6- تنمية قطاع تربية الأسماك .
- 7- تطوير قطاع التكوين العالي والسعي إلى إحداث قطب تكنولوجي .
- 8- نشر ثقافة التنمية المستدامة بين الاهالي .
- 9- تأسيس سلوكيات استهلاكية تتماشى مع مفهوم التنمية المستدامة .
- 10- عقلنة وتنويع وإدماج النشاط السياحي .
- 11- إقحام جربة ضمن الشبكات العالمية للإنتاج والتبادل التجاري والاتصال .
- 12- دفع التنمية في اتجاه تضامني يكرس وحدة الجزيرة .
- 13- ترشيد التصرف في المجال في التجمعات البشرية .
- 14- إبراز قيمة التراث الثقافي والأثري في الجزيرة .
- 15- إحداث مركز للتوثيق والدراسات حول جربة .
- 16- إحداث مرصد لمراقبة أوضاع المحيط وللتنمية المستدامة .
- 17- ترشيد استهلاك الطاقة .
- 18- مقاومة مختلف أشكال التلوث .
- 19- تركيز تنمية يتبناها أهالي جربة في إطار شراكة بين مختلف الأطراف الفاعلة .
- 20- تطوير الإطار التنظيمي وتجنيد الوسائل لذلك .
- 21- متابعة مسيرة التنمية باعتماد التقنيات الحديثة

التدابير اللازمة لحلها	المشاكل المطروحة
حماية المنظومة البيئية الهشة بجزيرة	الاستغلال المكثف للموارد المحدودة
إيجاد حلول لمشاكل العبور والتنقل في الجزيرة	اكتضاض وسائل العبور إلى الجزيرة وأخطار التلوث الناجمة عن ذلك
تنمية الزراعات البعلية ذات الجودة العالية	نقص المتوجات ذات الجدوى العالية
تنمية الزراعات السقوية في حدود الموارد المتوفرة	نقص في الزراعات السقوية ومخاطر الاستغلال المكثف للمائدة المائية
وضع حد للاستغلال المكثف للموارد البحرية	استغلال مفرط للثروات البحرية
تنمية قطاع تربية الأسماك وتحسين مردوديته	محدودية قطاع تربية الأسماك وضعف مردوديته
تنمية التكوين العالي والعمل على إنشاء قطب تكنولوجي	تخلف التكوين الجامعي وتأخر تكنولوجي
توعية الأطراف الفاعلة لثقافة التنمية المستدامة	انخراط ضعيف للأطراف الفاعلة في مجال التنمية والمحافظة على المحيط
تنمية طرق استهلاك تماشى مع مفهوم التنمية المستدامة	سيطرة نزعة الاستهلاك بما يلحق الضرر بالموارد
عقلنة وتنويع وإدماج النشاط السياحي	سياحة ساحلية وغير مندججة في الوسط الطبيعي والبشري

التدابير اللازمة لحلّها	المشاكل المطروحة
إدماج جربة في شبكات الإنتاج والتبادل والاتصالات العالمية	ضعف العلاقات التجارية والبحرية مع المحيط العالمي
إحياء التراث الثقافي والرفع من مكانته	تراث في حاجة إلى التشخيص والإحصاء والإبراز
إنشاء مركز أبحاث وتوثيق حول جربة	نقص الأبحاث والوثائق المختصة حول جربة
إنشاء مرصد للبيئة والتنمية المستدامة	غياب وسائل المراقبة والمتابعة للبيئة والتنمية
ترشيد استهلاك الطاقة	نقص موارد الطاقة والاستهلاك المكثف
مقاومة مختلف أشكال التلوث	تلوث البحر والأرض والهواء
العمل على دفع الجريبين للمساهمة في تنمية جزيرتهم في إطار شراكة بين مختلف الأطراف الفاعلة	عزوف الجريبين عن تنمية جزيرتهم وغياب التشاور بين الأطراف الفاعلة
تنمية الإطار المؤسسي وتعصير وسائل العمل	نقص على مستوى المؤسسات والموارد المالية والكفاءات البشرية

الوسائل التي يجب تفعيلها

لا يمكن تجسيم برنامج "أجندا 21" بطريقة فعلية إلا بتوفير الطاقات البشرية والمالية والمؤسسية اللازمة لذلك .

أ- الوسائل البشرية:

تطبيقا لمبدأ ضرورة تحمّل أهالي جربة مسؤولية التنمية المستقلة لجزيرتهم في إطار شراكة مع مختلف الأطراف الفاعلة في التنمية المستدامة، يتعيّن تجنيد الوسائل البشرية لتشمل كل أصناف المتدخلين: الجريون المقيمون، المهاجرون، العمال الوافدون إلى الجزيرة للبحث عن موارد رزق وأنشطة مستقرة، الباعثون المهتمون بتنمية جربة، الجمعيات غير الحكومية، الجماعات المحلية، المؤسسات العمومية، كل في حدود إمكانياته وكفاءاته وقدراته .

ب- الوسائل المالية:

لا يمكن للتنمية المستدامة في جربة أن تتحقّق بدون تنشيط الموارد المالية محليا و جهويا ووطنيا ودوليا . هذه الموارد الموضوعة على ذمة الأفراد والمقاولين والجماعات المحلية والمؤسسات العمومية والمنظمات العالمية . . . ، مدعوة للمساهمة في جهود التنمية طبقا للأهداف التي رسمت لها من طرف أصحابها .

إن مبدأ المساواة بين القطاعات والأطراف والفضاءات، يمكن من ضمان إعادة توزيع الاعتمادات المالية اللازمة للاستثمار بين القطاعات والمجالات والشرائح الاجتماعية ذات الأولوية.

ج- الوسائل المؤسسية :

تستوجب التنمية المستدامة إنشاء أو إعادة تنظيم المؤسسات والمنظمات التي تهتم بالتنسيق بين مختلف الأنشطة التنموية، لتشمل وتدمج التصورات والدراسات والتهيئة والتجهيز والتنفيذ والمتابعة والتقييم. كما يجب أن تكون الوسائل المؤسسية ناجحة، متنوّعة، ومتفحة على كل أشكال المبادرة والتنظيم الكفيلة بالمساهمة في التنمية المستدامة.

استنتاجات ختامية

إنّ ما يمكن أن نستنتجه من التحاليل التي أجريناها لخصوصيات وضع المحيط الطبيعي والبشري في جزيرة، أننا انتقلنا من نظام تنموي تقليدي متماسك وفي غاية التوازن مع البيئة التي تحتضنه، ونظام أفرزته التجارب المتراكمة عبر القرون بتقنيات عريقة ضاربة في القدم، إلى نظام تحرك عناصره القطاعية باستقلالية عن بعضها البعض، بل تبدو في تحركها الداخلي محكمة التنظيم. إلا أنّ غياب التنسيق بين هذه العناصر القطاعية أدى إلى اضطراب عناصر النظام نفسه والى انقطاع التوازن القديم. انتقلنا إذا من نظام تنموي مندمج نابع من نشاط بشري منسجم مع وسطه وحاجياته وموارده، إلى نظام فرض على الإنسان، يجبره على بذل المزيد من الجهد من أجل أن يتأقلم ويضمن قوته، ويدعوه باستمرار إلى مقاومة صعوبات تزداد حدة من يوم إلى يوم، باحثا عن مثل أعلى غامض وصعب المنال.

إن مثل هذه الصعوبات تبرر حرصنا على ضرورة إنجاز الأجداد 21 لجزيرة جربة، بغاية تحديد استراتيجية تنموية مستديمة يجدر اتباعها خلال القرن الواحد 21 .

لذلك يتعين أن يخضع كل عمل تنموي جديد قد يغيّر نظام عيش الجريين إلى دراسة معمّقة تمكّن من التقييم المسبق لكل الانعكاسات التي يمكن أن تلحق بعناصر النظام التنموي. إن هذا يعني ضرورة إيلاء وحدة الجزيرة وشموليتها اهتماما خاصا وذلك باجتناّب تضارب المشاريع والأنشطة المزمع إحداثها وضرورة أن يصاحب كل مشروع تنموي بدراسة للمؤثرات تضمن عدم حدوث الاختلال والتضارب والحياد عن أهداف التنمية المستديمة .

ما هو النمط التنموي الذي يمكن أن نختاره ؟

إنّ النمط الذي ننصح باختياره نابع من استنتاجات وتحليل وخيارات، وهو يعتمد على أربع فرضيات نظرناها في ما يلي بصفة شكلية ومنفصلة ومختصرة، وهي في الواقع فصول الأجناس المتشابهة والمتراطة.

1- تنمية تبنّاها الجريون:

الجريون مطالبون، حسب هذه الفرضية، ببلورة استراتيجية تنموية وبضمان حسن تطبيقها . كما يفترض في هذه الاستراتيجية أن تركز أسسها على المكاسب الماضية والحالية، وأن تنبع من واقعهم العميق وتهدف إلى خدمة مصالحهم . انهم مدعوون لأن يكونوا المحركين الفاعلين للتنمية المستدامة بمفهومها الواسع وعلى كل المستويات وفي مختلف المراحل . ولن يتم هذا ما لم يتوفر شرطان أساسيان هما:

- الشرط الأول: حملة تحسيسية واسعة تفسر أهداف التنمية المستدامة، واستشارة فعلية تضمن انخراط الأهالي وتبنيهم للاستراتيجية الموضوعية .

- الشرط الثاني: هو تواصل للأول، إذ يفترض أن لا يكفي أهل جربة بتبني هذه الاستراتيجية، بل يتعيّن عليهم أن يكونوا العناصر الفاعلة والرئيسية في تطبيقها .

2- تنمية متعدّدة داخل إطار واحد:

الانخراط في نمط تنموي معيّن مرتبط بمجال فضائي موحّد هو جزيرة جربة، هو حتماً تبني لتصور تنموي متعدّد الأبعاد، لأنه يفرض مساهمة مختلف الفاعلين والنهوض بكلّ القطاعات وتأهيلها ثم تنمية مختلف الفضاءات الداخليّة التي تتكوّن منها جربة.

هذه الاستراتيجية التنموية مدعوّة في ما يخصّ المجال الاقتصادي، إلى تغطية كلّ القطاعات الاقتصادية التي ينتظر منها أن تساهم بفعالية وتكامل بينها وخاصّةً بمعاوضة بعضها البعض، حتى تتعش انتعاشة شاملة.

أما بالنسبة لما يخصّ المجال الاجتماعي فإنّ الاستراتيجية لا تفترض مساهمة مختلف الفاعلين المتدخلين في الجزيرة فحسب، بل إنّها تتطلب انخراط كلّ الكفاءات المتوفرة بكلّ ما تملكه من قدرات وقناعات. وفي ما يتعلّق بالمجال الميداني فإنّ التنمية مطالبة بتغطية كلّ الفضاءات الصغرى التي تكوّن الجزيرة، بالاعتماد على يتوفّر فيها من القدرات والطاقات الجاهزة أو التي يتعيّن اكتشافها والنهوض بها.

كما يجب على العملية التنموية أن تتحرّك بروياً تتكامل فيها مساهمات كلّ جهات الجزيرة من أجل بناء نظام تنموي متماسك وشامل، يمكن من خلق تنافس يحرض على العمل من أجل التقدّم ولا يكون أبداً تنافساً مدمراً يولد الصّراع.

3- تنمية تحافظ على مؤهلات الجزيرة:

- تتمتع جزيرة جربة بعدد من المؤهلات اعتمدت عليها مختلف مبادرات التنمية التي عرفتها . لذلك فإن الاستراتيجية التي ستعتمد في إطار الأجدد 21 مدعوة إلى الحرص على ضمان تواصل هذه المؤهلات . وذلك يستوجب، حسب ما يؤكد التشخيص الذي تم إنجازه، عملية مزدوجة:
- إصلاح الأوضاع المتردية بغاية تركيز أسس سليمة ومتمينة .
 - النهوض بالمقومات والعمل على تنميتها وتنويعها وخاصة على جعلها قادرة على أن تتأقلم مع المتغيرات وأن يتواصل مردودها ويدوم، وهذا يعني ترميم نظام معطل وتطعيمه بجركية جديدة ومستديمة .

4- التنمية المفتوحة على العالم الخارجي:

- تعتمد التنمية المستديمة في جزيرة جربة أساسا على الصلة التي يتعين ربطها مع محيطها الجهوي والوطني والدولي .
- هذا الانفتاح على العالم الخارجي المتسم بالديمومة وتطوير نسق المبادلات يحتاج تنفيذه إلى إجراءات:
- الإجراءات الأولى يخص مدى استعداد جربة لتلبية حاجيات مختلف المكونات القطاعية والميدانية لهذا المحيط، وذلك بانتقاء الحاجيات التي تستطيع تلبيتها انطلاقا من المقومات التي تمتلكها وإعداد الترتيبات اللازمة حتى يتم إنجاز ذلك بنجاعة أكبر وسرعة أكبر .
 - الإجراءات الثانية يخص مدى قدرتها على الانخراط في كل المستجدات وعلى الاستفادة القصوى والفورية منها . حتى تتمكن من المساهمة في تحسين مردودها وتكييفها بما يخدم مصالحها الخاصة . ويمكن أن

يتم ذلك باستغلال مختلف الفرص وتفعيل مختلف نقاط القوة التي تتوفر لديها . نذكر منها شهرتها العالمية وثقلها التاريخي، وهجرة أبنائها إلى مختلف أصقاع الدنيا واحتلالهم لمواقع هامة في مختلف الأوساط: الأعمال والمال والعلوم والمهارات.

كلّ هذه الوسائل كفيّلة بتمكين جربة من الاندماج بسهولة في الشبكات العالمية للاقتصاد . هذا الاندماج الذي يمثّل الشرط الأكبر والوسيلة المثلى للانفتاح على المحيط الخارجي بطريقة تتلاءم مع التنمية المستدامة .

إستراتيجية التنمية المستدامة لجزيرة جربة

إستراتيجية الأجداد 21

من أجل تنمية مستدامة لجزيرة جربة

1 - المحافظة على المنظومة البيئية للجزيرة والتحكم في الضغوطات الناتجة عنها:

- حماية السواحل الشمالية والشمالية الشرقية المتضررة بسبب البناءات المقامة على الشواطئ.
- التأكيد على ضرورة احترام الملك العمومي البحري والحزم في تطبيق القوانين المتعلقة بالشريط الساحلي.
- حماية المنازل من تراكم الرمال والتصدي لارتفاع الملوحة في المائدة المائية.
- ضمان حماية الشريط الكلسي.
- الحرص على ترشيد استغلال المقاطع.
- وضع حد لظاهرة هدم الطوابي والحث على تعهد الطوابي القائمة.
- العمل على ترتيب كل المناطق الحساسة المتكوّنة من الكثبان الساحلية والشواطئ الرملية والسبخ والأراضي وغابات النخيل.
- اقتناء وكالة حماية وتهيئة الشريط الساحلي لمناطق هشّة ومهدّدة بالتدمير بغاية إحداث محميات طبيعية تمنع فيها كل الأنشطة البشرية.
- القيام بإحصاء شامل لكل فصائل التراث البيولوجي الخاص بالمجالات البرية والبحرية لجزيرة جربة.

- تقنين حماية المنظومة البيئية ومواطن السكن الطبيعية لمختلف الأصناف .
- منع قلع وحرق الأشجار وخاصة النخيل والزياتين باعتبارها تمثل ثروة نباتية يتعين إحصاؤها .
- إحداث ضيعات نموذجية تحتضن الأصناف النباتية والحيوانية التي تعيش في الجزيرة .
- إنجاز برامج تحسيسية تربية وتكوينية تقنية وعلمية بالتعاون مع الكفاءات والباحثين والمؤسسات الجامعية المختصة .

إيجاد حلول لمشاكل العبور والتنقل :

- تطوير الاتصالات البحرية مع حضارات وأسواق ما وراء البحر القريبة والبعيدة (المتوسطة، والأوروبية، والآسيوية) .
- إحداث خطوط بحرية بين مدن المرفأء التونسية الشرقية (تونس، قابس، صفاقس، جرجيس . . .) بغاية تنمية حركة التنقل البحري للمسافرين والبضائع، التي تنقل الآن عبر الطرقات البرية متسببة في تكثيف الضغط عليها وفي رفع نسب التلوث فيها، علاوة على التكلفة المتصاعدة للنقل البري .
- تحسين الخدمات من أجل التخفيف من الضغط، باستعمال بواخر للنقل من الحجم الكبير، وتهيئة الطريق البرية الموازية لخليج بوغرارة .
- التحكم في حركة التنقل داخل الجزيرة وتخفيض السرعة فيها :-
 - تهيئة محفضات السرعة وأضواء المرور في المفترقات الهامة .
 - التطبيق الصارم لقانون تحديد السرعة المعتمد حاليا، أقل من 70 كلم في الساعة في كامل الجزيرة .

- تهيئة مسالك تخصص للدراجات والدراجات النارية .
- تهيئة طرق غير معبّدة لإدراجها ضمن المسالك السياحية البيئية والثقافية .
- تطوير وتدعيم النقل العمومي للمسافرين (حافلات، حافلات صغيرة، تاكسي جماعي . .) على الخطوط الأكثر استعمالا .

2- العمل على إرساء تنمية فلاحية برّية وبحرية مستدامة:

الزراعات البعلية:

- ضمان حماية الطوابي وتقويتها بغرس الصّبار .
- توفير دعم تقني ومالي لصيانة الطوابي .
- المنع البات لبناء الأسوار عوضا عن الطوابي على تراب الجزيرة .
- تعميم غراسة شجر اللوز والمشمش والنوخ بالتوازي مع الطوابي . هذه الأشجار ستساهم في ظرف عشر سنوات في جعل الجزيرة حديقة غناء وفي إثراء التراث الطبيعي . وفي هذا دعم للقطاع السياحي .
- إحداث دفتر للملكية العقارية وإحصاء العقارات في المناطق الفلاحية .
- تطوير نظام معلوماتي جغرافي يمكن من حسن التصرف في المعطيات المساحية .
- الدعوة إلى تجميع ممتلكات العائلات حتى يقع بعث مساحات فلاحية عائلية تمسح هكتارا أو هكتارين، وأخرى مدعمة تمسح خمس هكتارات . هذا يضمن إنتاجا ذا مردودية قصوى في الزراعات البعلية .
- منع الرعي العشوائي داخل المناطق الفلاحية في الجزيرة ومراقبته، خاصة في المناطق الزراعية والسكنية .
- وضع نظام لحماية الأراضي المهملة منذ مدة طويلة .
- تشجيع تسويق المنتج الفلاحي البعلي وخاصة زيت الزيتون، بالاعتماد على الطرق الحديثة للتسويق والترويج .

- تسويق نموذج خاص لتعليب المنتوجات الجربية .
- التشجيع على بعث تعاونية خدمات تضمن مصالح المنتجين وتأخذ على عاتقها تسويق منتوجات الجزيرة .

- منع قلع أشجار الزيتون القديمة منعا قطعيا .

الزراعات السقوية :

- وضع إحصاء دقيق لكل موارد التربة والماء، وضمان توزيع محكم للموارد المائية حسب حاجيات الأراضي السقوية .
- النهوض بأنظمة الري ذات الاستهلاك المحدود للماء، بما يمكن من ادخار كميات تستغل لتنمية الزراعات السقوية .

- بعث محطة للبحث والنهوض بالفلاحة، تلبّي حاجيات التّأطير لفلاحي الجزيرة والمناطق المجاورة .

الحدّ من الاستغلال المكثّف للموارد البحرية :

- التصدي للتلوث البحري والحدّ من الاستغلال المكثّف للموارد البحرية .
- الحدّ من الأضرار الناجمة عن الصيد بالتجيب (الكيس)، وذلك بتركيز مراقبة متواصلة .
- الحثّ على النهوض بالصيد الثابت .

مقاومة التلوّث ومصادر التعفن :

- مقاومة التلوّث الكيميائي، بالإيقاف التام لمصبّات مادة الفوسفوجيبس في خليج قابس وبوغرارة، بدفع حركة المياه البحرية نحو المياه العميقة عن طريق الممرّات المائية التي يتعيّن تهيئتها تحت القنطرة .

- تسريح الممرات المائية، بجرف الرمال منها، وتهيئة جسور متعددة في القنطرة.
- الإعداد لأعمال تهيئة خليج بوغرارة، ودراسة إمكانية إحداث نقطة استخلاص تمكن من توفير مداخيل مالية تساعد على تغطية المصاريف.

تطوير قطاع تربية الأسماك :

- اتخاذ إجراءات من أجل إحياء الوسط البحري المتدهور.
- اختيار فصائل سمكية آكلة للنبات عوضا عن الفصائل اللحمية، للتخفيف من أعباء توفير الغذاء خلال مختلف مراحل النمو.

تحسيس المهنيين :

- بعث برنامج تحسيس وتربوي لحماية الموارد السمكية، يخصص للصيادين ولستغلي البحر.

3- النهوض بالتنمية البشرية

- مقاومة الفقر، بتكثيف الجهود قصد ضمان أحسن الظروف لإدماج الفئات المحرومة والمهمشة في منظومة التنمية.

- تحسين الظروف الصحيّة، بمواصلة الجهود المبذولة من طرف المؤسسات العمومية والخاصة، بغاية الرقي بمستوى التجهيزات والتأطير إلى أعلى الدرجات.

- دعم كفاءات التكوين العالية وتبنيها وجعلها مواكبة لمتطلبات الجزيرة والمناطق المجاورة.

- تنمية قطاعات متنوعة للإنتاج والخدمات المتطورة في مختلف الأنشطة والمجالات.

- النهوض بالتكوين الجامعي في الجزيرة، والاستفادة من شهرة جربة العالمية للنهوض بقطاع البحث والتكنولوجيا المتطورة.

- إحداث قطب تقني يجمع بين محابر البحث التكنولوجي المتقدم والأنشطة الصناعية المستعملة لهذه التقنيات.

- النهوض بدراسات استشرافية تشخص المشاكل المستقبلية بغاية البحث عن الحلول الملائمة لها.

- تغيير سلوكيات متساكني الجزيرة بـ:

○ تحسيس مختلف شرائح المجتمع الجربي إلى ضرورة ضمان الديمومة لكل المشاريع التي

ينجزونها.

○ التركيز في كل مستويات التدخل على المصلحة العامة وخاصة لدى الشباب.

- مقاومة القيم التي تشجع على استهلاك الموارد الرفيعة باهظة الثمن، والتي لا تراعي محدودية الموارد المتوفرة، والمتعارضة مع أهداف التنمية المستدامة.
- النهوض بأنشطة صناعية غير ملوثة، والحد من التلوث الناتج عن تكثيف حركة المرور، وعن وسائل النقل المستعملة للمحروقات الثقيلة.

4 - النهوض بالسياحة المستدامة

- تنمية سياحة متنوعة تحترم بيئة الجزيرة وخصوصياتها .
- ضمان ملائمة أفضل للمنشآت السياحية للمشهد الطبيعي العام للجزيرة .
- تطوير القوانين والضوابط المتعلقة بمجال التعمير بما يتماشى مع متطلبات المشهد الطبيعي، وخاصيات الوسط الطبيعي والبشري في الجزيرة .
- فرض احترام توصيات دراسات المؤثرات على المحيط .
- تحسين المردودية الايكولوجية والبيئية للأنشطة السياحية بحيث أصحاب النزل على استعمال مياه الأمطار كموارد مائية .
- تنمية نظام سياحي متنوع يحترم المحيط ويعتمد على المؤهلات الثقافية للجزيرة .
- تشجيع المستثمرين السياحيين للاستثمار في السياحة الثقافية والطبيعية الجيدة .
- إحداث تجهيزات أساسية لتنمية المسالك والسياحة البيئية والصحية .
- تنمية سياحية ذكية وحركية، تجمع بين التكوين والترفيه والمعرفة والعمل والراحة .

5- إدراج تجربة ضمن الشبكات العالمية للإنتاج والتبادل والاتصالات:

- تطوير شبكة العلاقات البشرية والتبادل العالمي وذلك بـ:

* دعم علاقات التعاون مع جزر المتوسط والمناطق الأخرى في العالم.

* عقد توأمة مع أكبر عدد من المدن والجزر ذات الخبرات في مجال التنمية المستدامة.

- تطوير البنية التحتية وتجهيزات الاتصال وذلك بـ:

* تطوير الأدوات لضمان الاتصال بالأماكن البعيدة، بنجاعة وبأسعار تنافسية.

* تكوين إطارات كفاءة متمكنة من التكنولوجيات المتطورة التي يحتاج إليها في مجال الاتصالات

والاتصالات عبر الإعلامية، وقادرة على حسن استعمالها وصيانتها.

- تطوير منتجات ذات قيمة عالية وتكنولوجيات متطورة.

- إقحام تجربة في الشبكات العالمية للاقتصاد، بالمراهنة على التسويق في الخارج لمواد فلاحية وصناعات

تقليدية تستجيب لمواصفات صارمة وتضمن تأشيرة الجودة.

- المراهنة على إحداث أنشطة تتطلب كفاءات مهنية عالية، مرتبطة بعلاقات تعاون مع مخابر البحث

التكنولوجي المتطورة، وتحتاج إلى وسائل سريعة وناجعة للاتصال والتنقل.

- تطوير قطاع الخدمات والتجارة على المستوى العالمي، بالاستفادة من تجارب التجار الجريين، وخاصة

من تجارب الأولين الذين طوّروا في الماضي علاقات تجارية مع مختلف مدن حوض البحر الأبيض المتوسط.

- تطوير نشاطات التصدير والتوريد على المستوى العالمي انطلاقا من الجزيرة.
- تطوير تجارة معفاة من الضرائب، تضم مواد الاستهلاك ذات الجودة العالية والأجهزة الإلكترونية والإعلامية المنزلية، غاية تنويع العرض أمام السوق السياحية المقصورة اليوم تقريبا على الاستغلال المفرط للشواطئ.
- النهوض بالثقافة التراثية لتشمل التراث الطبيعي والتاريخي والبشري للجزيرة وتبرز ثرائه.

6 - تنمية مستدامة للمؤسسات البشرية

- اعتماد تصوّر شمولي عند تناول مخططات التهيئة لجزيرة جربة، يؤكد وحدتها المتكاملة.
- تجاوز الأنماط التقليدية الظرفية والقطاعية للهيئة، لما تسببت فيه من اضطراب وعدم تماسك، واعتماد أداة تضمن تماسك عناصر التهيئة للمجال والتصرف المستديم للمؤسسات البشرية.
- اعتبار خصوصيات السكن الجربي وهندسته المميزة، في كل الدراسات وفي كل وثائق تهيئة المجال والمؤسسات البشرية، لتأقلمه مع الوسط ومع حاجيات السكان.
- السيطرة على المشاكل ذات الصبغة العقارية.
- إعداد إحصاء مفصل للملكية الأراضية، ومتابعته وتحيينه عن طريق نظام معلوماتي جغرافي.
- إدماج النشاط السياحي في كامل المحيط الجربي.
- توفير التوازن المطلوب بين النشاط السياحي والبنية التحتية والتجهيزات.
- إدماج الأنشطة المبرمجة وتفاذي التطور الفوضوي للمنطقة المحاذية للمنطقة السياحية، المتكوّنة في أغلبها من أراضي فلاحية وأخرى طبيعية هشة.

7- تنمية التراث الثقافي والنهوض به

- إنجاز إحصاء شامل للتراث المادي بالجزيرة.
- ترتيب المواقع الأثرية والمراكز والمعالم التاريخية.
- ترتيب المنشآت الإثنوغرافية وأماكن العبّد بمختلف أنواعها، والتجهيزات الاقتصادية، بما في ذلك حوانيت الحياكة وحوانيت الفخار ومعاصر الزيتون والمنازل.
- ترتيب المتقول الإثنوغرافي باعتباره شاهدا على النمط التقليدي للحياة في جزيرة جربة.
- ترتيب المكتبات التي تحتوي على مخطوطات ثمينة.
- وضع حدود للمواقع الأثرية المعروفة وتسييجها وإنقاذها من أطماع البحاثة غير الشرعيين.
- تحيين ومتابعة برامج صيانة المعالم الأثرية.
- وضع برنامج مستحقات كل معلم.
- إعداد برامج استغلال لبعض المواقع الأثرية.
- حماية الخصوصية الهندسية للجزيرة مع الإبقاء على البعد الجمالي الذي يميّز جربة.
- تقنين البناء داخل المنازل مع تشييد الطوابي.
- توفير الاعتمادات المالية لإعادة تهيئة الفنادق وحوانيت الحياكة والمنازل.

تنمية التراث الثقافي

- تطوير مسالك للزيارات الثقافية مدعّمة بكل الوثائق الممكنة، من أجل تعميق المعرفة بالتراث وإدراك أفضل له.

- تنشيط برامج لاقتناء مجموعات من التحف الاثنوغرافية، ودعوة الهواة لتكوين مجموعاتهم الخاصة.

- تسجيل الذاكرة الشعبية بالاعتماد على وسائل متطورة.

- تشجيع المبادرات الرامية إلى بعث مؤسسات للبحث والنشر في مجال المخطوطات، مع التعريف والنهوض، في مرحلة أولى، بإحدى أهم المكتبات التقليدية في الجزيرة.

- مراجعة محتوى المهرجانات، والنظر في إمكانية تهيئتها لتكون نقطة انطلاق للبحث والإبداع في مجال الفنون الشعبية.

- إنشاء متحف تألّفي جدير بالتراث الجربي، يكون مقراً للبحث والنهوض بالتراث، ومركزاً ثقافياً لنشر الثقافة التراثية.

8 - تنمية وسائل التصرف ومؤشرات المتابعة للتنمية المستدامة

- الأخذ بعين الاعتبار خصوصيات الجزيرة والعناصر المكونة لها، وخاصة منها التركيبة السكانية، والتركيبة الاجتماعية، والموارد الطبيعية، والمناخ، والتراث الثقافي والإطار لمؤسساتي.

- اعتبار الخصوصيات المميّزة لسكان جزيرة جربة: نمط عيشهم ونمط استهلاكهم وحاجياتهم ومؤسّساتهم وعاداتهم والتحوّلات التي يمرّون بها، ونظرتهم للتنمية، وآليات التصرف في برامج التنمية المستدامة في جربة، من أجل وضع وسائل ناجعة قادرة على إصلاح التوجّه الذي يسير عليه النمط التنموي الحالي للجزيرة.

- اعتبار محدودية الموارد الطبيعية في جربة: الجيولوجيا، الهيدرولوجيا، الثروات النباتية والحيوانية، وذلك في كلّ الحالات التي تستوجب استغلال الأراضي والمياه والحجارة والتربة والبحر والنباتات، حسب ما تفرضه مقتضيات الطبيعة الجزيرية.

- تمكين المجال الترابي لجزيرة جربة من نظام قانوني مميّز، كإدراجها ضمن التراث العالمي.

- تطوير وسائل التصرف في التنمية المستدامة

- تطوير أدوات التصرف في التنمية المستدامة، وبدرجة أولى، إعداد مخطط للصيانة والإحياء يغطّي جملة مناطق الجزيرة.

- التقريب بين مختلف الوثائق المتعلقة بالتصرف في الانتصاب في الأراضي.

- ضمان تنظيم أفضل لكامل المجال الترابي في الجزيرة، من خلال تحكم أفضل في البرامج المصيرية المتوسطة والبعيدة المدى.

- النهوض بالمخزون الطبيعي والفني والثقافي للجزيرة.

- إعادة الاعتبار للمهارات الشعبية وإدماج الأنشطة التقليدية في المسيرة التنموية.

تطوير مؤشرات المتابعة للتنمية المستدامة

- وضع نظام متابعة مجهز بمؤشرات محدّدة.
- بعث مركز للبحوث والتوثيق حول جربة.
- بعث مرصد للبيئة الجزيرية يعتمد على شبكة من المعلومات ومن المخبرين.
- وضع لوحة قيادة معلومة للتنمية، مميّنة بصفة دورية.

9- ترشيد استهلاك الطاقة والتحكم في التلوث

- ترشيد استهلاك الطاقة، بتنمية موارد الطاقة القابلة للاستهلاك والمتجددة المتوفرة فوق أرض الجزيرة، مثل طاقة الرياح والطاقة الشمسية والطاقة البحرية.
- وضع توازن بين المصادر الموجودة للطاقة وبين الإمكانيات البديلة التي يمكن توفيرها: الطاقة الكهربائية، الطاقة الشمسية، الطاقة النباتية أو النفطية.
- التشجيع على استعمال المواد الثانوية من أشجار النخيل والزيتون.
- التشجيع على استعمال الطاقة الشمسية خاصة لتحلية المياه وتدقيتها.
- التشجيع على استغلال طاقة الرياح والطاقة البحرية حيثما كان ذلك ممكنا.
- المراقبة المستمرة لعمليات تفريغ وتجميع الزيوت غير الصالحة والخطيرة.
- ضمان تصريف أفضل في الفضلات الصلبة بتجميعها وتثبيتها ومعالجتها.
- إصدار قوانين تمنع الاستعمال المفرط لكل مصادر التلوث والضرر، بما في ذلك التلوث الصوتي.

Résumé de l'Agenda 21 pour un développement durable de l'île de Djerba

POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ILE DE DJERBA

Problématique du développement durable de Djerba

L'initiative de l'Association de Sauvegarde de l'île de Djerba en vue d'élaborer un Agenda 21 pour le développement durable de Djerba s'inscrit dans le cadre des actions engagées par l'Association pour la sauvegarde du patrimoine de l'île et des dynamiques d'ensemble, à l'échelle nationale et internationale, qui assoient les bases d'une culture de la protection de l'environnement et du développement durable.

L'élaboration de cet Agenda 21 relève aussi d'une dynamique de changement dans les modèles de développement qui caractérisent la période de transition par laquelle passe Djerba et l'ensemble de la Tunisie orientale. Le modèle d'avant le développement du tourisme balnéaire de masse se basait sur la recherche d'un équilibre entre les ressources locales et les ressources externes issues des transferts des émigrés hors de l'île. Avec le tourisme, Djerba a continué de vivre des ressources externes tout en intensifiant l'exploitation des ressources locales et plus particulièrement celles d'écosystèmes littoraux. La surexploitation des ressources internes de l'île et de son environnement marin immédiat, menace les bases de la prospérité de Djerba. Une conception du développement qui oeuvre pour une préservation des ressources locales devient un impératif primordial pour tous ceux qui agissent en vue d'initier et d'affermir le développement durable de Djerba.

Cet objectif doit être l'œuvre de tous les acteurs du développement et plus particulièrement des Djerbiens. La prise en charge autonome des processus de développement est une obligation pour les Djerbiens soucieux de préservation du patrimoine de leur île pour garantir à leurs descendants un cadre de vie meilleur que celui dans lequel, eux et leurs ancêtres, ont vécu. Les capacités humaines et matérielles développées par les Djerbiens résidents ainsi que celles des Djerbiens de la diaspora, sont des atouts qu'il est impératif de mobiliser en vue du développement durable de Djerba.

Cet impératif d'un développement endogène basé sur les capacités et les réseaux développés par les Djerbiens résidents et émigrés, ne signifie nullement la fermeture et le cloisonnement à l'intérieur des limites et des contraintes de l'insularité. En tant qu'île, Djerba constitue un écosystème fragile dont les ressources limitées ont toujours représenté des contraintes devant un développement local proportionnel aux ambitions des Djerbiens. La sagesse développée dans la mise en valeur et dans l'exploitation rationnelle des ressources réduites s'est faite au fil du temps par l'expérimentation empirique et par la pratique d'une population laborieuse. Les seuils atteints dans l'exploitation des ressources de l'environnement insulaire ont été déterminés, à la fois par les limites du milieu naturel et par le niveau de développement technologique. Ils ont entraîné la nécessité de réduire la pression humaine sur l'environnement par l'émigration hors de Djerba du surplus de la croissance démographique. Cette ouverture sur l'environnement extérieur, induite par une adaptation aux contraintes du milieu et par les limites du progrès technologique, a été doublement bénéfique pour Djerba, en réduisant la pression humaine et en initiant la conquête d'espaces pouvant fournir les compléments de ressources nécessaires pour les Djerbiens.

Tirant profit de cette tradition d'ouverture, le développement durable de Djerba ne se fera pas sans une ouverture sur les réseaux mondiaux de production, d'échange et de communication que la mondialisation de l'économie imposera dans l'avenir proche et lointain. Le rayonnement international de Djerba et des Djerbiens, initié depuis longtemps en parallèle

avec l'émigration et en liaison avec l'exercice du commerce international, est un autre atout à valoriser et à capitaliser pour le développement de l'île.

Parmi les zones côtières de la Tunisie orientale, Djerba se distingue par les atouts et les contraintes de l'insularité. Djerba qui a, en commun avec le littoral oriental de la Tunisie, l'ancienneté et l'intensification de la mise en valeur des ressources locales, s'en distingue par la fragilité de l'écosystème insulaire face aux actions de mise en valeur de plus en plus intenses. Les ressources limitées d'un espace insulaire de dimension réduite et la densification accrue des hommes et des activités basées sur l'exploitation des ressources de l'écosystème littoral sont les principales contraintes du développement durable de Djerba. Dans l'avenir, il faudra rechercher des modes de développement qui tiennent compte de ces contraintes et se basent sur des ressources diversifiées et de plus en plus issues d'activités reliées à l'extérieur et prises en charge par les Djerbiens.

Les dimensions du développement durable étant forcément plurielles, elles supposent des interventions multiples prises en charge par les différents acteurs et intégrant les diverses parties de l'île dans une entité indivisible et fonctionnelle. Les objectifs visés et les actions et moyens à mettre en oeuvre pour le développement durable de Djerba seront présentés dans les différents chapitres de cet Agenda 21 à la suite de la présentation des principaux problèmes actuels et futurs. Tout en s'insérant dans les principaux objectifs et en étant dans la continuité de l'Agenda 21 de la Tunisie, l'équipe pluridisciplinaire chargée de l'élaboration de l'Agenda 21 de Djerba, a privilégié l'approfondissement des problèmes et des actions à mener qui tiennent compte de Djerba en tant qu'écosystème insulaire fragile et sérieusement menacé de dégradation. De ce fait, plusieurs actions individualisées dans des chapitres autonomes des Agenda 21 ont été regroupées dans des chapitres revalant mieux la spécificité Djerbienne et mettant en relief plus clairement les interactions entre les différents composants de l'environnement naturel et humain.

Actions prioritaires

Synthèse des actions

- 1- Préserver un écosystème insulaire fragile et développer sa biodiversité
- 2- Résoudre les problèmes d'accessibilité et de circulation liés à l'insularité
- 3- Promouvoir les cultures en sec de qualité
- 4- Promouvoir les cultures irriguées en conformité avec les ressources mobilisables
- 5- Limiter la surexploitation des ressources marines
- 6- Développer l'aquaculture
- 7- Développer la formation supérieure en liaison avec la création d'un technopole
- 8- Sensibiliser la population à la culture du développement durable
- 9- Promouvoir des modes de consommation en conformité avec le développement durable
- 10- Rationaliser, diversifier et intégrer l'activité touristique.
- 11- Insérer Djerba dans les réseaux mondiaux de la production, des échanges et des communications.
- 12- Promouvoir le développement unitaire et solidaire de Djerba.
- 13- Rationaliser la gestion de l'espace et des établissements humains.
- 14- Mieux mettre en valeur le patrimoine culturel et archéologique.
- 15- Créer un centre de recherche et de documentation sur Djerba.
- 16- Créer un observatoire de l'environnement et du développement durable.
- 17- Mettre en place un tableau de bord informatisé.
- 18- Rationaliser la consommation d'énergie.
- 19- Lutter contre les différentes formes de nuisance.
- 20- Initier un développement pris en charge par les Djerbiens et dans le cadre d'un partenariat avec les différents acteurs.
- 21- Développer le cadre institutionnel et mobiliser les moyens à mettre en œuvre.

Problèmes à résoudre	Actions à entreprendre
Surexploitation des ressources limitées	Préserver un écosystème insulaire fragile
Saturation et congestion des moyens d'accès à l'île et risques de pollution	Résoudre des problèmes d'accessibilité et de circulation liés à l'insularité
Insuffisances des productions de qualité	Promouvoir les cultures en sec de qualité
Insuffisances des cultures irriguées et risques de surexploitation des nappes	Promouvoir les cultures irriguées en conformité avec les ressources mobilisables
Eutrophisation et chalutage abusif des fonds	Limiter la surexploitation des ressources marines
Aquaculture embryonnaire et peu rentable	Développer une aquaculture rentable
Déficiences de la formation supérieure et retard technologique	Développer la formation supérieure en liaison avec la création d'un technopole
Faible adhésion des acteurs du développement à la protection de l'environnement.	Sensibiliser les acteurs à la culture du développement durable.
Tendance à la consommation au détriment et de culture de promotion des activités productive	Promouvoir des modes de consommation en conformité avec le développement durable
Tourisme de masse, balnéaire et mal intégré dans l'environnement naturel et humain	Rationaliser, diversifier et intégrer l'activité touristique
Faiblesse des liaisons maritimes et commerciales avec l'environnement international	Insérer Djerba dans les réseaux mondiaux de la production, d'échanges et des communications

Problèmes à résoudre	Actions à entreprendre
Patrimoine mal inventorié et mal valorisé	Mieux mettre en valeur le patrimoine culturel
Carences et insuffisances de la documentation spécialisée sur Djerba	Créer un centre de recherche et de documentation sur Djerba
Absence d'outils de contrôle et de suivi de l'environnement et du développement	Créer un observatoire de l'environnement et du développement durable
Insuffisance de outils de suivi et de contrôle manuels	Mettre en place un tableau de bord informatisé
Carence en énergie et surconsommation	Rationaliser la consommation de l'énergie
Pollution de la mer et de la terre et de l'air	Lutter contre les différentes formes de nuisances
Faible participation des Djerbiens au développement de l'île et manque de concertation entre les acteurs	Initier un développement pris en charge par les Djerbiens et dans le cadre d'un partenariat avec les différents acteurs
Carences et insuffisances institutionnelles, humains et financières	Développer le cadre institutionnel et mobiliser les moyens à mettre en œuvre

Moyens à maître en œuvre

La mise en oeuvre de l'Agenda 21 de Djerba ne peut devenir une réalité sans la mobilisation des moyens humains, financiers et institutionnels nécessaires.

2.1. Moyens humains

En application du principe de la prise en charge par les Djerbiens du développement autonome de leur île dans le cadre d'un partenariat avec les différents acteurs du développement durable, la mobilisation des moyens humains devra se faire pour toutes les catégories d'acteurs: les Djerbiens résidents, les Djerbiens de la diaspora, les travailleurs venus à Djerba à la recherche de sources de revenus et d'activités stables, les promoteurs intéressés par le développement de Djerba, les associations non gouvernementales, les collectivités locales, les entreprises publiques....chacun selon ses potentialités, ses capacités et ses aptitudes.

2.2. Moyens financières

Le développement durable de Djerba ne se fera sans la mobilisation des différentes ressources financières mobilisables a l'échelle locale, régional, nationale et internationale. Ces ressources qui sont à la disposition des individus, des promoteurs, des collectivités locales, des institutions publiques, des organismes internationaux... doivent être mises à contribution, chacune selon les finalités de leur possesseur. Le principe de la péréquation entre les secteurs, les acteurs et les espaces, permettra d'assurer une redistribution des moyens financiers à investir dans les secteurs, dans les domaines et pour les catégories sociales prioritaires.

2.3. Moyens institutionnels

Le développement durable nécessite la création ou la réorganisation d'institutions et d'organismes charges de la coordination des actions de développement. Celles-ci devraient englober et intégrer les efforts de conception, d'études, d'aménagement, d'équipement, d'exécution. de suivi, d'évaluation. ..Les moyens institutionnels devraient être diversifiés et ouverts, sans restriction que celle de l'efficacité, à toutes les formes d'initiatives et d'organisation capables de contribuer au développement durable.

Conclusion

Il ressort de l'analyse des situations caractéristiques de l'état de l'environnement naturel et humain de Djerba, que l'on est passé d'un système de développement traditionnel, cohérent, en parfait équilibre avec l'environnement et résultant des expériences et de la mise en oeuvre des technologies séculaires, à un système dont les composantes sectorielles fonctionnent indépendamment les unes des autres, malgré l'apparente rationalité du fonctionnement de chacune d'entre elles. L'absence de coordination entre ces composantes sectorielles a conduit à une perturbation des différents éléments du système et à une rupture de l'équilibre ancien.

On est donc passé d'un système de développement intègre et né de l'action de l'homme en accord avec son milieu, ses besoins et ses ressources, pour nous retrouver en présence d'un système qui s'impose à l'homme et dans lequel celui-ci est appelé à fournir un effort sans cesse croissant d'adaptation pour survivre et appelé à lutter continuellement contre des contraintes chaque jour plus pressantes, à la recherche d'un idéal mal défini et par conséquent difficile, atteindre.

De telles contraintes justifient les raisons qui motivent notre volonté de doter l'île de Djerba d'un Agenda 21 ayant pour objet de définir une stratégie de développement durable pour le 21^{ème} siècle.

Ainsi, toute action nouvelle de développement susceptible d'altérer le mode de vie des Djerbiens nécessite un examen approfondi pour évaluer préalablement les retombées sur tous les éléments du système de développement à mettre en place. Il s'agit en somme, d'accorder une attention particulière à l'entité insulaire prise dans sa globalité et d'éviter la divergence des actions à entreprendre par les différents acteurs du développement. Les études d'impact qui doivent nécessairement accompagner tout projet de développement, seront autant de garanties pour éviter les déséquilibres et les divergences par rapport aux objectifs du développement durable de Djerba.

Quel modèle de développement pourrons-nous adopter?

Le modèle préconise et tel qu'il ressort des constats établis, des analyses faites et des choix arrêtés, repose sur quatre postulats que nous énonçons ci-après formellement, distinctement et brièvement, mais qui sont en fait, imbriqués les uns aux autres et qui ont été abordés à différentes reprises dans les divers chapitres de l'Agenda.

1. Un développement pris en charge par les Djerbiens :

Selon ce postulat, les Djerbiens doivent participer à l'élaboration de la stratégie de développement et ils doivent assurer sa mise en application. Celle-ci doit reposer sur leurs acquis passés et actuels. Elle doit donc être tirée de leur réalité profonde et elle doit avoir pour objectif de servir leurs intérêts. Les Djerbiens doivent être les acteurs du développement durable, dans le sens le plus large du terme et à tous les niveaux et dans les différentes phases. Deux grands principes découlent de ce postulat et doivent être à la base de toute action à mener. Le premier principe suppose une large campagne de sensibilisation et d'explication des objectifs du développement durable et une réelle concertation qui sont donc à mener en vue d'obtenir l'adhésion de la population qui ainsi, fera sien la stratégie arrêtée. Le deuxième principe découle naturellement du précédent et il suppose que les Djerbiens doivent, dès lors qu'ils ont adopté cette stratégie, être les principaux agents de sa mise en application.

2. Un développement pluriel dans un cadre unitaire

Tout en supposant l'adhésion à un modèle et à un cadre spatial unitaires, le développement durable de Djerba est obligatoirement un développement multidimensionnel car il implique la participation de différents acteurs, la promotion de divers secteurs et le développement des différents sous-espaces dont se compose Djerba.

Au niveau des différents secteurs économiques, la stratégie doit englober tous les secteurs. Ceux-ci doivent, à la fois, être tous mis à contribution, se compléter mutuellement, mais surtout, trouver les uns auprès des autres, l'appui nécessaire à leur propre développement. Au niveau social, la stratégie suppose la participation des différents acteurs intervenant dans l'île de Djerba. Ce qui importe dans cette stratégie, ce n'est pas seulement de s'assurer la participation du plus grand nombre d'acteurs, mais surtout d'assurer le concours de toutes les aptitudes disponibles et qui peuvent contribuer selon leurs compétences et selon leurs sensibilités.

Sur le plan spatial, le développement doit toucher l'ensemble des sous-espaces qui composent l'île chacun selon ses potentialités connues ou à découvrir, déjà affirmées ou à promouvoir. L'action doit être menée dans une optique de complémentarité, de manière à ce que les parties de l'île contribuent à l'édification d'un système cohérent et global, dans lequel les principales composantes peuvent être en compétition incitative et de progrès, mais jamais en concurrence destructive et conflictuelle.

3. Un développement qui préserve les atouts

L'île de Djerba dispose d'un certain nombre d'atouts sur lesquels reposent les différentes initiatives de développement qui y sont entreprises. La stratégie à adopter dans l'Agenda 21 se doit de veiller scrupuleusement à leur pérennité. Celle-ci, compte tenu du diagnostic établi, nécessite une double action :

- D'assainissement de la situation dégradée en vue de bâtir sur des fondations saines et sûres.
- De mise en valeur des atouts dans le but de les accroître, de les diversifier et surtout pour permettre leur adaptation aux changements et la durabilité de leur utilisation.

Il s'agit donc de restaurer un système en panne et de lui insuffler une dynamique nouvelle et durable.

4. Un développement ouvert sur le monde extérieur

Le développement durable de Djerba repose fondamentalement sur la relation à établir avec son environnement régional, national et international. L'ouverture sur le monde extérieur, marquée du sceau de la permanence et de l'accroissement des échanges, devra se faire à deux niveaux:

- Au niveau de la prédisposition de Djerba de répondre aux besoins des différentes composantes sectorielles et spatiales de cet environnement et ce, en sélectionnant les besoins auxquels elle peut satisfaire en tirant profit de ses atouts et en s'organisant pour le faire le plus, efficacement et le plus rapidement.

- Au niveau de l'adhésion à toutes les innovations pour en tirer immédiatement le plus grand profit et afin de participer à l'élaboration et à la perfection de ces innovations pour les adapter à ses besoins propres. Cela pourra se faire en saisissant les différentes opportunités qui se pressentent et en mettant à contribution les atouts dont elle dispose. Pour ne citer que les plus évidents, rappelons sa renommée mondiale, son capital historique, sa diaspora

Association pour la sauvegarde de l'île de Djerba

implantée partout dans le monde, aussi bien dans les milieux des affaires et des finances que dans ceux de la connaissance, du savoir et du savoir-faire.

Autant de moyens qui permettront à Djerba une insertion facile dans les réseaux mondiaux de l'économie. Cette insertion est, en fait, une condition majeure et un moyen adéquat pour une ouverture sur l'environnement extérieur compatible avec le développement durable.

Stratégie du développement durable de l'île de Djerba

Chapitre I

Préserver l'écosystème et gérer les contraintes de l'insularité

Préserver un écosystème insulaire fragile

- Protéger les zones côtières Nord et Nord-Est, durement éprouvées par la construction hôtelière.
- Renforcer le respect du DPM et appliquer strictement la législation réglementant le littoral.
- Protéger les menzels contre l'ensablement et la lutte contre la salinisation de la nappe.
- Assurer la protection du bourrelet calcaire.
- Assurer la rationalisation de l'exploitation des carrières.
- Arrêter la destruction des tabias et inciter à la réfection et l'entretien des tabias existants.
- Procéder au classement de toutes les zones sensibles constituées des dunes côtières, des plages sablonneuses, des sebkhas, des lagunes, des terrains salicicoles et des palmeraies..
- Assurer l'acquisition des terrains constituant les zones fragiles les plus menacées de déstructuration, grâce à l' action de l'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral (APAL) dans le but de créer des réserves naturelles à soustraire de toute action humaine.
- Dresser l'inventaire exhaustif de toutes les espèces du patrimoine biologique spécifique des milieux terrestres et marins de Djerba.
- Légiférer la conservation *in situ* des écosystèmes et des habitats naturels
- Interdire l'arrachage et l'incinération d'arbres (oliviers et palmiers) qui font partie du patrimoine touristique et paysager de l'île qui doit être inventorié.
- Créer un arboretum et des réserves naturelles abritant les espèces végétales et animales vivant dans l'île.
- Mettre en oeuvre des programmes de sensibilisation, d'éducation et de formation technique et scientifique avec l'aide des

compétences et des capacités des chercheurs et des institutions universitaires spécialisées.

Résoudre les problèmes d'accessibilité et de circulation liés à l'insularité

- Développer des liaisons maritimes avec les civilisations et les marchés d'outre-mer proches et lointains (méditerranéens, européens et asiatiques).
- Promouvoir des liaisons maritimes avec les villes ports de la Tunisie orientale (Tunis, Sfax, Gabès, Zarzis...) afin de permettre le développement d'un trafic de cabotage pour les voyageurs et pour les produits pondéreux qui passent actuellement par la route et contribuent à la congestion et à la pollution des voies terrestres, en plus du coût plus élevé du transport terrestre.
- Améliorer les services de transbordement par l'optimisation des rotations, le recours à des car-ferries de grande capacité et l'aménagement rationnel de la voie terrestre longeant le golfe de Boughrara.
- Assurer la rationalisation de la circulation à l'intérieur de Djerba en vue de réduire la vitesse par :
 - L'aménagement de ralentisseurs, de feux de croisement aux carrefours stratégiques
 - l'application stricte de la limitation de vitesse actuellement en vigueur (moins de 70 km/heure sur l'ensemble de l'île).
 - L'aménagement de pistes cyclables à réserver aux vélos et aux vélomoteurs
 - L'aménagement de pistes non bitumées en vue de les intégrer dans les circuits de tourisme écologique et culturel (réduire la tendance actuelle à couvrir d'asphalte la quasi-totalité du réseau de pistes de l'île.)
- Développer et renforcer le transport collectif de voyageurs (par bus, minibus et taxis collectifs) sur les lignes les plus fréquentées.

Chapitre II

Promouvoir un développement Agricole Rural et Marin Durable

Cultures en sec

- Assurer la réfection des tabias et leur consolidation par des agaves.
- Fournir un soutien technique et financier pour la réfection des tabias.
- Interdire strictement la construction des murs à la place des tabias sur le territoire de l'île.
- Généraliser la plantation -en parallèle des tabias- d'une ou de deux lignes d'amandiers, d'abricotiers et de pêchers qui participeraient au bout d'une dizaine d'années à la transformation de Djerba en un immense jardin fleuri, enrichissant le patrimoine paysager fort utile pour l'activité touristique.
- Interdire le vagabondage et le pacage sauvage et surveiller le pacage au piquet qui doit redevenir la règle dans les zones de culture et d'habitation.
- Constituer un fichier de la propriété foncière en inventoriant tout le parcellaire existant.
- Etablir un classement cultural donnant toutes les caractéristiques de l'occupation du sol.
- Développer un système d'information géographique permettant une gestion informatisée des données cadastrales.
- Inciter au remembrement entre membres de la famille élargie, pour aboutir à la constitution de parcelles indivises de 1 à 2 hectares ou à des regroupements subventionnés de l'ordre de 5 hectares, seuls garants d'une rentabilité optimale en sec.
- Délimiter avec précision les zones non aedificandi dans l'île .
- Adopter un mécanisme pour lutter contre l'abandon des terres pendant de longues années.
- Promouvoir les appellations contrôlées pour assurer une commercialisation rentable des produits des cultures en sec, et en

tout premier lieu de l'oléiculture (exemple: Huile d'Olive Fraîche "produit garanti exclusif de Djerba, sans engrais artificiels, sans traitements chimiques, d'olives cueillies à la main et traitées sous pression et à froid").

- Promouvoir un emballage promotionnel et des labels Djerbiens.
- Encourager le développement d'une coopérative de services représentant les intérêts des producteurs, qui se chargera de la commercialisation des produits Djerbiens.
- Instituer une prohibition absolue de l'arrachage d'oliviers anciens.

Cultures irriguées

- Etablir un inventaire précis des ressources en sols et en eaux et assurer une répartition des ressources en eau en fonction des besoins des terres à irriguer .
- Promouvoir les systèmes d'irrigation faiblement consommateur d'eau et permettant de réaliser des économies sensibles pour développer les cultures irriguées.
- Mettre en place une Station de Recherche et d'Amélioration Agronomique (SRAA) pour répondre aux besoins en encadrement des agriculteurs de Djerba et des régions voisines

Limiter la surexploitation des ressources marines

- Réduire les effets néfastes du chalutage en assurant une surveillance continue. -Inciter la promotion des pêcheries fixes.
- Lutter contre la pollution et les sources d'eutrophisation
- Lutter contre la pollution d'origine chimique par un arrêt total des rejets marins de phosphogypse dans le Golfe de Gabès et dans la mer de Boughrara par l'activation de la circulation vers la haute mer par les chenaux à aménager sous la chaussée.
- Rétablir le flux avec la haute mer à l'Est en vue de faciliter la dilution du phosphogypse.
- Draguer des chenaux et aménager des ponts multiples sous la chaussée.

- Etudier la faisabilité de l'adoption d'un péage sur la chaussée pour permettre de financer les actions de réhabilitation à engager dans la mer de Boughrara.

Développer l'aquaculture

Entreprendre des mesures pour revitaliser le milieu marin dégradé.

- Opter pour les espèces herbivores plutôt que carnivores en raison des problèmes d'alimentation qui se posent en fonction des différents stades de croissance.

Sensibiliser les acteurs

- Engager un programme de sensibilisation et d'éducation à la protection des ressources halieutiques. destinée aux pêcheurs et aux exploitants de la mer.

Chapitre III

Promouvoir le développement humain

- Lutter contre la pauvreté en intensifiant les efforts pour assurer de meilleures conditions d'insertion des populations défavorisées et mal intégrées dans les processus de développement.
- Améliorer la santé et l'hygiène par la poursuite des efforts fournis par les opérateurs publics et privés en vue de hisser Djerba à de hauts niveaux d'équipement et d'encadrement.
- Renforcer les capacités de formation de niveau supérieur et les adapter aux besoins de l'île et des régions voisines.
- Développer des filières diversifiées de production et de services de haut niveau dans les différents domaines d'activité.
- Promouvoir la formation universitaire dans une île dont la renommée mondiale est un atout à valoriser dans le domaine de la recherche et la technologie de pointe.
- Créer un technopole alliant des laboratoires de recherche en technologies de pointe et des activités industrielles utilisant de telles technologies
- Promouvoir des études de prospective dont la finalité est le diagnostic des problèmes futurs et en vue de la recherche des solutions adéquates.
- Modifier les comportements des Djerbiens par :
 - La sensibilisation des différentes catégories de la population Djerbienne aux problèmes de durabilité des actions qu'elles entreprennent.
 - La valorisation la prise en compte de l'intérêt commun à tous les niveaux de l'action de sensibilisation et plus particulièrement auprès des jeunes.
 - La lutte contre les valeurs qui privilégient la consommation des produits de luxe onéreux et qui ne prennent pas en considération les ressources disponibles, sont contradictoires avec les objectifs de développement durable.

- Assurer la sécurité et une meilleure qualité de vie par la promotion des activités industrielles non polluantes et la limitation des pollutions qui émanent de l'intensification de la circulation et plus particulièrement celle des véhicules consommant du gasoil.

Chapitre IV

Promouvoir un tourisme durable

- Développer et promouvoir un tourisme diversifié, respectueux de l'environnement et des spécificités de l'île.
- Améliorer l'intégration spatiale des unités hôtelières dans le paysage de l'île.
- Développer des règlements et des normes spécifiques d'urbanisme et de construction tenant compte des exigences spécifiques du paysage de l'île et des caractéristiques des milieux naturels et humains.
- Imposer le respect des mesures préconisées par les études d'impact sur l'environnement.
- Améliorer les rendements écologiques et environnementaux de l'activité touristique en incitant les hôteliers à récupérer les eaux de pluie et les utiliser comme ressources en eau.
- Développer et promouvoir un système touristique diversifié et respectueux de l'environnement basé sur les atouts culturels de l'île.
- Encourager les promoteurs à investir dans le tourisme culturel et écologique et de qualité.
- Créer l'infrastructure de base nécessaire au développement du tourisme de circuit et du tourisme de la nature et de santé.
- Promouvoir un tourisme «intelligent» et «actif» qui allie déplacement et formation, loisirs et connaissance, détente et travail.

Chapitre V

Insérer Djerba dans des réseaux mondiaux de production, d'échanges et de communications

- Développer les réseaux de relations humaines et d'échanges internationaux en :
 - Nouant des relations de partenariat avec les îles de la Méditerranée et des autres régions du monde.
 - Réalisant des jumelages avec autant de villes et d'îles ayant des acquis en matière de développement durable.
- Développer les infrastructures et les équipements de télécommunication et de télématic en :
 - Développant les moyens matériels nécessaires pour assurer la communication sur de longues distances, avec efficacité et à un coût concurrentiel.
 - Formant des cadres capables de maîtriser la technologie de pointe que requiert la mise en oeuvre et l'entretien du matériel de télécommunication et de télématic.
- Développer des productions de haute valeur et à technologie de pointe
- Insérer l'île dans les réseaux de l'économie mondiale en misant sur la commercialisation à l'étranger de produits agricoles et artisanaux répondant à des normes strictes et garantissant un label de qualité.
- Miser sur l'attraction d'activités nécessitant une haute qualification professionnelle, une coopération avec les laboratoires de recherche en technologie de pointe et des moyens de communications et de transports performants et rapides.
- Développer des activités de services et de commerce à l'échelle internationale en tirant profit de l'expérience des commerçants Djerbiens et plus particulièrement des expériences des pionniers qui avaient développé dans le passé des relations commerciales avec différentes villes dans divers pays du bassin méditerranéen.

- Développer des activités d'import et d'export à l'échelle internationale à partir de l'île.
- Développer le commerce exempt de taxes, de biens de consommation de qualité, d'appareils d'électronique ou d'informatique domestique afin de diversifier l'offre touristique, aujourd'hui quasi limitée à la surexploitation des plages.
- Valoriser la culture du riche patrimoine naturel, historique et humain de l'île.

Chapitre VI

Développer des établissements humains durables

- Aborder l'aménagement de l'île de Djerba de manière globale et unifiée.
- Dépasser les modes classiques d'aménagement ponctuels et sectoriels responsables des distorsions et des incohérences diagnostiquées grâce à un instrument de cohérence de l'aménagement de l'espace et de gestion durable des établissements humains.
- Prendre en compte la spécificité de l'habitat Djerbien et de son architecture typique et adaptée au milieu et aux besoins des habitants dans toutes les études et dans tous les documents d'aménagement de l'espace et des établissements humains.
- Assurer la maîtrise suffisante des problèmes fonciers.
- Etablir un inventaire cadastral détaillé, géré et régulièrement mis à jour par un système d'informations géographiques.
- Intégrer l'activité touristique dans l'ensemble de l'environnement Djerbien.
- Assurer l'adéquation requise entre l'activité touristique et les infrastructures et les équipements.
- Intégrer les activités induites et éviter une évolution anarchique de la zone limitrophe aux zones touristiques, en grande partie formée de zones agricoles et de zones naturelles fragiles.

Chapitre VII

Etablir et mettre en valeur le patrimoine culturel

- Etablir un inventaire exhaustif du patrimoine matériel.
- Effectuer le classement des sites archéologiques, des centres et des monuments historiques.
- Effectuer le classement des édifices ethnographiques, des lieux de cultes divers, des installations économiques telles que les ateliers de tissage et de poterie, les huileries, les demeures et les menzels.
- Effectuer le classement du mobilier ethnographique résultant du mode de vie traditionnel.
- Effectuer le classement des bibliothèques qui renferment des manuscrits de grande valeur, mais qui ne contribuent pas à la recherche sur le patrimoine.
- Délimiter et clôturer les sites archéologiques connus en vue de les soustraire aux appétits des fouilleurs clandestins.
- Actualiser et poursuivre les programmes de sauvegarde des monuments historiques
- Définir les servitudes pour tous les monuments
- Envisager les usages possibles pour l'occupation de certains nombres de monuments.
- Préserver l'architecture typique de l'île et maintenir l'esthétique de qualité qui prévaut à Djerba.
- Réglementer la construction dans les menzels et l'édification des tabias.
- Introduire des incitations financières pour la réhabilitation des fondouks, des ateliers de tissage et des habitations.

Promouvoir le patrimoine culturel

- Promouvoir des circuits de visites culturels, dotés de tous les supports documentaires, afin de permettre une meilleure perception du patrimoine.

- Activer les programmes d'acquisition des objets de collections ethnographiques et inciter les amateurs à constituer leurs propres collections.
- Enregistrer la mémoire des anciens à l'aide des moyens perfectionnés.
- Encourager les initiatives qui tendent à créer une fondation pour l'étude et l'édition des manuscrits, et qui prendra comme point de départ la mise en valeur de l'une des plus importantes bibliothèques traditionnelles de l'île.
- Réviser le contenu des festivals pour les prendre comme point de départ pour la recherche et la création des arts populaires.
- Créer un musée de synthèse digne du patrimoine de Djerba, qui sera un lieu de recherche et de promotion en matière de patrimoine, ainsi qu'un centre culturel en matière de diffusion de la culture du patrimoine.

Chapitre VIII

Développer des outils de gestion et des indicateurs de suivi du développement durable

- Prendre en compte les spécificités de l'île et de ses éléments constitutifs et plus particulièrement la population, la sociologie de Djerba, les ressources naturelles, la climatologie, le patrimoine culturel, et le cadre institutionnel.
- Prendre en considération les caractéristiques spécifiques de la population Djerbienne, sa croissance, son mode de vie, sa consommation, ses besoins, ses établissements, ses mouvements, voire même ses traditions et ses mutations pour le développement des outils de gestion du développement à Djerba. et pour la mise en place d'outils performants, susceptibles de corriger la trajectoire du mode actuel de développement sur l'île.
- Tenir compte des limites des ressources naturelles de l'île, sa géologie, son hydrogéologie, sa faune et sa flore lors de l'exploitation de ses sols, ses eaux, ses roches, ses sables, sa mer et sa végétation compte tenu des contraintes de l'insularité.
- Conférer au territoire de l'île un statut particulier en la classant patrimoine mondial.
- Développer des outils de gestion du développement durable
- Développer une série d'outils de gestion du développement dont principalement la préparation d'un Plan de Sauvegarde et de mise en valeur couvrant la totalité du territoire de l'île.
- Assurer la cohérence entre les différents documents de gestion de l'occupation des sols.
- Garantir une meilleure organisation de la totalité du territoire de l'île par le biais d'une plus grande maîtrise de son devenir à moyen et long termes.
- Valoriser les potentialités naturelles, artistiques, culturelles de l'île.

- Mettre en valeur le savoir-faire populaire et l'intégration des activités traditionnelles dans le processus de développement.

Développer des indicateurs de suivi du développement

- Mettre en place un système de suivi doté d'indicateurs précis.

- Développer un centre de recherche et de documentation sur Djerba.

- Créer un observatoire de l'environnement insulaire de Djerba basé sur un réseau d'information et d'informateurs.

- Mettre en place un tableau de bord du développement, informatisé et mis à jour périodiquement.

Chapitre IX

Rationaliser la consommation d'énergie et maîtriser les nuisances.

- Rationaliser la consommation d'énergie en développant les matières énergétiques consommables et renouvelables existantes sur le territoire de l'île telles que le solaire, la marémotrice, l'éolienne.
- Rétablir un équilibre entre les sources existantes et les potentialités réelles: énergie électrique, énergie solaire, combustibles d'origine végétale et d'origine pétrolière.
- Favoriser l'utilisation des sous-produits du palmier et de l'olivier.
- Favoriser l'utilisation de l'énergie solaire particulièrement pour la déstalinisation de l'eau et le chauffage de l'eau sanitaire et des piscines.
- Favoriser l'utilisation de l'éolienne et de la marémotrice là où elle est possible.
- Contrôler en continu les rejets et la collecte des huiles et des déchets dangereux.
- Assurer une meilleure gestion des déchets solides: collecte, valorisation et traitement.
- Interdire l'usage excessif de toute source génératrice de nuisance, en établissant une réglementation pour la réduction des nuisances par le bruit.